

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 14

MONTREAL, LE LUNDI 26 JANVIER 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Un archipel en suspens

Le vieux rêve d'indépendance guadeloupéenne renait de ses cendres. Il prétend s'affranchir du lien d'assistanat qui relit l'archipel antillais à la France, cette mère patrie à la fois providence et damnation menant le bal à 7000 kilomètres de distance.

« **T**anzon! Pèyila Anvayi », proclament en créole les centaines de graffitis largués sur les façades des immeubles guadeloupéens. À Pointe-à-Pître et dans les stations balnéaires des alentours, ils pullulent littéralement, jetés là en juin dernier par les mains anonymes du KLANG (Konywa pou libérésyon nasyonnal Qwadloup). Personne ne les a effacés depuis afin, nous dit-on, d'éviter des frictions avec les sympathisants. Les mots griffonnés demeurent au poste six mois plus tard, narguant les touristes qui sirotent leur *ti punch*, prenant à partie la horde de métropolitains (les Français de l'Hexagone) venus chercher un ailleurs meilleur sous les cocotiers des Antilles, lançant dans la nuit un appel à l'indépendance noire. « *Attention, ce pays-là est envahi!* »

Venu au monde l'été dernier, le KLANG constitue le dernier soubresaut en liste du vieux rêve autonomiste guadeloupéen qui souleva tant de vagues d'attentats au cours des années 1980. Aujourd'hui, les mêmes visages sont réapparus, avec le leader Luc Reinette à la proue, reprenant du service (après éclipse en prison) pour la cause: « *Nous nous engageons à parvenir par tous les moyens au démantèlement du système colonial imposé à notre pays depuis 362 ans et à nous débarrasser de ses occupants* », promettaient en juin les chefs du nouveau mouvement. Depuis, tout est en suspens. L'archipel attend la suite. Des bombes? On verra bien.

Ce n'est pas que l'appel à la violence reçoive l'appui populaire mais, quand on demande aux Guadeloupéens s'ils soutiennent le mouvement, plusieurs s'assombrissent, vous lancent un œil oblique, préférant changer de sujet. Certains déclarent

ignorer qui se trouve derrière ce fameux KLANG qui a largué sur leurs murs sa prose, telles des bombes en forme de mots. On finit par comprendre que, si le gros de la population estime que l'économie nationale s'effondrerait au lendemain d'un divorce avec la France, ils sont nombreux à embrasser au fond de leur cœur les idéaux souverainistes. Plusieurs Guadeloupéens se disent convaincus que le lien d'assistanat avec la France est à la source de tous les maux de leur département d'outre-mer.

Il faut dire que cet archipel de 345 000 habitants, pourtant bien moins pauvre qu'Haïti et plusieurs îles antillaises indépendantes, a de gros problèmes... 35 % de chômage, un record de criminalité dans les Antilles françaises, une corruption généralisée, des crimes de sang, des délits sexuels en hausse constante, une peur palpable dans le sillage des rastas vendeurs de crack installés dès la tombée du jour au coin des rues, lorgnant le portefeuille du passant. Ces dernières années, des grèves souvent violentes dans les secteurs du transport, de l'électricité, de la poste et des bananeraies ont ajouté à la grogne endémique, née d'une dépendance alimentaire ahurissante envers la France (à peu près tout est importé et à quel prix!), d'un manque frustrant de contrôle sur le développement national, d'un sentiment d'impuissance larvé.

Rebuté par un coût de la vie de 30 % supérieur à celui de l'Hexagone, le touriste se fait plus rare, est moins bien nanti qu'auparavant, d'ailleurs, et partant moins prodigue. L'archipel, porté à bout de bras par une mère patrie à la fois providence et damnation située à 7000 kilomètres de distance, est la proie d'un lien maudit que les Guadeloupéens tremblent et rêvent de briser.

Si la chic Martinique demeure la fille chérie de la France, la Guadeloupe, plus sauvage, manifeste des sursauts de révolte autrement plus aigus que dans l'île voisine. Parallèlement à ceux qui brûlent de bouter tous les Blancs hors de la Guadeloupe, des voix s'élèvent pour opposer le métissage de la population. Qui est Blanc et qui est Noir dans ce pays au sang métissé, où anciens esclaves et maîtres d'hier ont tant mêlé leurs gènes? Allez départager... Une chose est certaine: plusieurs métropolitains bon teint gardent la main haute sur les entreprises locales, aux côtés de nombreux békés venus de Martinique, ces descendants d'esclavagistes hautains et riches demeurés grands propriétaires terriens. Le rapport Blanc-Noir est encore tissé d'inégalités sociales, avec une certaine passivité mêlée de révolte sourde dans le camp noir. Une passivité que l'assistanat de la France n'en finit plus de nourrir. Mais comment vivre sans lui?

Cela fait 150 ans cette année que l'esclavage fut aboli par Victor Schoelcher (il l'avait déjà été dans un premier temps en 1793 par les Républicains puis rétabli sous le règne de Napoléon), et le souvenir des fers demeure omniprésent, porté par la tradition orale qui nourrit la colère, la honte d'un peuple déraciné, asservi, torturé. Les Antilles n'oublient pas; et le pourraient-elles? 150 ans, ça passe vite. Tous les écrivains guadeloupéens, de Maryse Condé à Simone Schwarz-Bart en passant par Ernest Pépin (comme les Martiniquais Patrick Chamoussou et Aymé Césaire), témoignent à leur manière des ravages d'un passé d'esclavage sur une population en mal de ressort. Mais comment se bâtir un avenir sur les bases d'une histoire aussi dramatique? « *Tanzon! Pèyila Anvayi* ». Les mots résonnent un peu dans le vide. Indépendance, oui, mais après...

L'ENTREVUE

Rainer Rochlitz:
l'art et ses raisons,
page B 1



PLANÈTE

Une bonne affaire
le modem de 56 K?
Pas si sûr, page B 4



LE MONDE

Zippergate: Clinton
prépare sa riposte,
page A 5

Basse-Churchill: Québec et Terre-Neuve se partageront également le gâteau

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

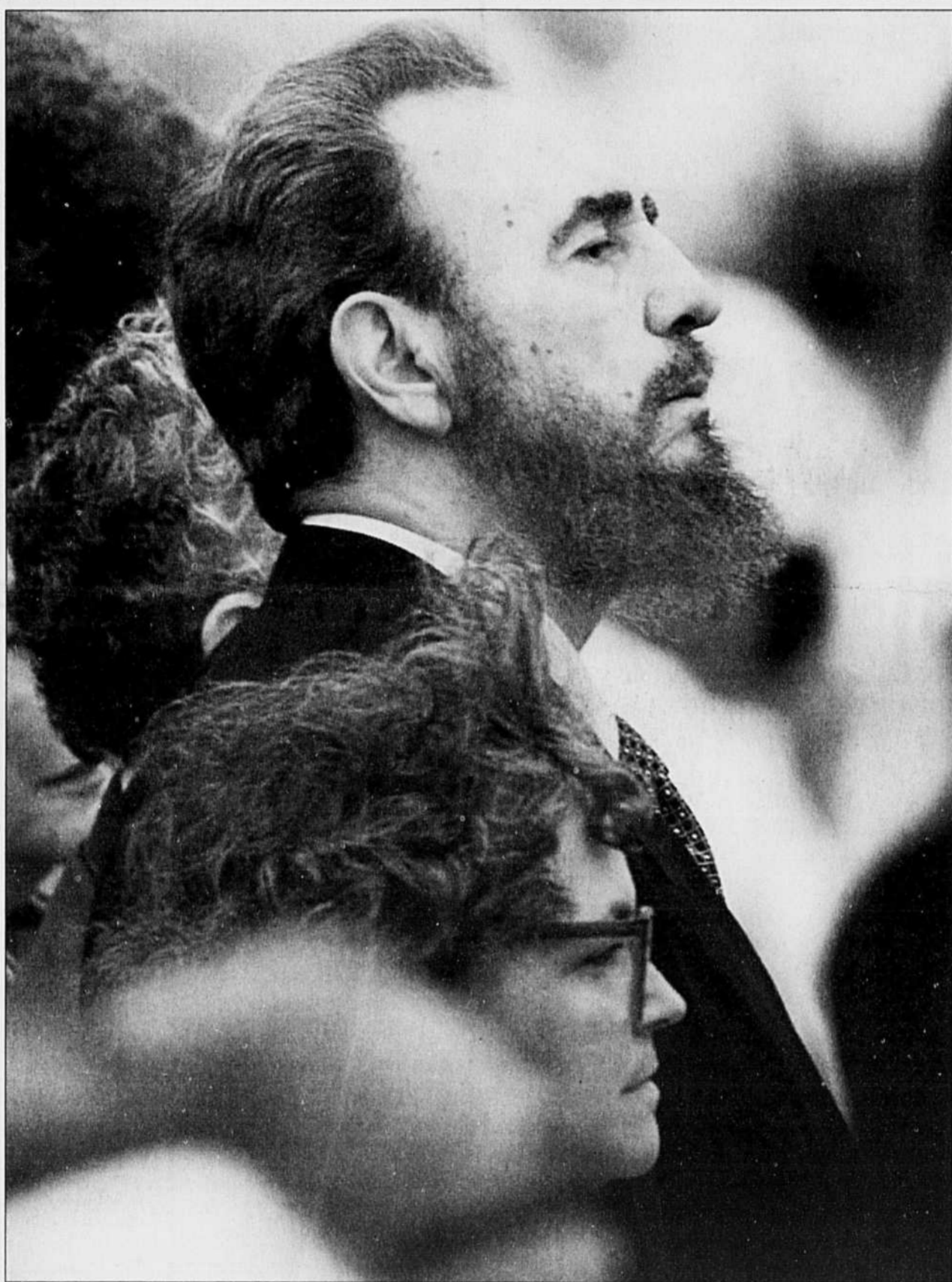
Le Québec ne sortira pas perdant de l'entente qui est en bonne voie d'être ratifiée avec Terre-Neuve sur l'exploitation hydroélectrique de la Basse-Churchill. L'accord prévoit que les deux provinces se partageront également le gâteau en accordant à Hydro-Québec l'exploitation des rivières de la Côte-Nord, comme La Romaine, qui prennent leur source au Labrador et qui rapporteront éventuellement gros à l'économie québécoise, a appris *Le Devoir*. En retour de la technologie, de l'essentiel des travaux et

de l'achat d'électricité effectués par Hydro-Québec sur la Basse-Churchill, ce qui est vu par le gouvernement de Brian Tobin comme une juste compensation pour les pertes subies par Terre-Neuve à Churchill Falls en raison d'un contrat datant de 1969, la société d'Etat québécoise obtiendrait l'autorisation environnementale provinciale et fédérale pour exploiter des rivières de la Côte-Nord qui se jettent dans le détroit de Jacques-Cartier. Terre-Neuve a d'ailleurs déjà en poche un cadre d'entente conclu avec les autochtones, Métis et Inuits, sur les ressources naturelles de la Basse-Churchill. Selon les informations recueillies au cours des der-

nières semaines, Hydro-Québec compte construire sur les rivières québécoises ayant leur source au Labrador des mini-centrales électriques pouvant fournir de 500 à 700 mégawatts chacune. Cette électricité servirait surtout à alimenter des clients industriels puisqu'on prévoit à Québec, dans les années à venir, un certain boom d'usines métallurgiques — aluminium, zinc et nickel — qui viendraient s'installer au nord du Québec en raison de son potentiel hydroélectrique.

Cette pierre angulaire du contrat pour le Québec ne po-

VOIR PAGE A 8: BASSE-CHURCHILL



Fidel Castro, qui a troqué depuis le début de la visite du pape son légendaire treillis vert olive pour un très respectable costume-cravate, a assisté à la messe au premier rang, à côté de son vieil ami, l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, prix Nobel de littérature.

Jean-Paul II condamne catégoriquement l'embargo américain

300 000 Cubains assistent à la messe papale à La Havane

AFP ET REUTERS

La Havane — Le pape a condamné catégoriquement l'embargo américain contre Cuba en le qualifiant « d'injuste et de moralement inacceptable » quelques minutes avant de quitter La Havane hier soir.

« L'isolement provoqué frappe sans discrimination la population », a-t-il dénoncé dans son discours d'adieu au président Fidel Castro venu le saluer à l'aéroport de La Havane pour son départ à l'issue d'une visite historique de cinq jours dans l'île communiste.

Les restrictions provoquées par l'embargo aggravent « les difficultés des plus faibles dans des aspects fondamentaux [de leur vie] tels que l'alimentation, la santé ou l'éducation. Les mesures économiques restrictives imposées depuis l'extérieur du pays [sont] injustes et moralement inacceptables », a-t-il martelé.

Poursuivant dans la voie qu'il s'est tracée depuis son arrivée mercredi dernier, le pape n'a ménagé dans son message final ni le régime communiste ni les milieux anti-castristes exilés, farouches promoteurs de l'embargo.

Évoquant « l'angoisse causée par la pauvreté, matérielle et morale », du peuple cubain, il l'a attribuée de manière égale aux « inégalités injustes, [aux] limitations des libertés fondamentales, [à] la dépersonnalisation et le découragement des individus et [aux] mesures économiques restrictives imposées depuis l'extérieur du pays, injustes et moralement inacceptables ».

« Tous les Cubains sont appelés à contribuer au bien commun dans un climat de respect mutuel et avec un sentiment profond de solidarité », a-t-il encore lancé en direction des milieux exilés à qui il avait demandé quelques heures auparavant d'éviter des « affrontements inutiles ».

« Cuba [doit] rompre l'isolement. Cuba doit s'ouvrir au monde, et le monde doit se rapprocher de Cuba, de son peuple, de ses enfants. »

VOIR PAGE A 8: CUBA

La vie en rose d'Alain Berliner

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Alain Berliner avoue nager en plein conte de fées. Que son film *Ma vie en rose* vienne d'être couronné meilleur film étranger par les Golden Globes est l'aboutissement d'un parcours sans faute qui laisse encore baba sous équipe entière. A Cannes, où il était projeté à la Quinzaine des réalisateurs, ce film belge a créé son petit émoi, porté par la rumeur approbatrice qui vaut de l'or sur la Croisette, remarqué, célébré par la gent critique. Vendu depuis dans 35 pays, avec succès notable aux États-Unis, qui dit mieux? Et avec un sujet pareil! Ai-je précisé que *Ma vie en rose* (qui sort vendredi prochain dans nos salles) met en scène un petit garçon persuadé d'être au fond une fille? Or tout est dans la manière de traiter ces délicates questions. Mettez-y de la folie, de la couleur, du rêve, et la sauce prend. Tout à coup, le film devient un magnifique plaidoyer contre les intolérances de tous poils.

Non seulement s'agit-il du premier long métrage du cinéaste belge, mais le premier également de la scénariste, de la productrice, de la

monteuse, du directeur musical et le deuxième seulement du directeur photo. Appelez ça talents spontanés ou chance de débutants, appelez ça équipe qui se jette à l'eau en explorant le métier et qui fait mouche. Alain Berliner, en tout cas, se dit persuadé que ce genre de succès n'arrive qu'une fois et qu'il faut le savourer comme un cognac précieux. « *La prochaine fois, le milieu aura des attentes, et moi, une pression supplémentaire.* » Pour l'instant, il flotte donc, porté par la grâce d'un succès inespéré, multipliant les voyages, les entrevues. Le voici dans nos parages, se disant ravi que les Golden Globes apportent une nouvelle vie à son film en Europe, où il ressort derechef en salles. Ravi aussi que la Belgique le propose aux Oscars dans la catégorie du meilleur film étranger.

Précisons que l'idée de *Ma vie en rose* fut suggérée à Alain Berliner par un scénariste dont le sexe ne lui apparaissait pas évident au point de départ. Cette Chris Vander-Steppen dégageait décidément une virilité troublante. « *Heureusement, on m'avait dit que c'était une fille...* », précise Alain Berliner. « *Depuis son plus jeune âge, la*

Poste de Saint-Césaire D'ultimes tests avant l'heure H

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

C'était le moment de vérité, hier, pour les abonnés desservis par le poste de Saint-Césaire. Après avoir été prévue pour mercredi, puis pour vendredi, la remise sous tension du fameux poste était impatiemment attendue hier. En vain.

Hydro, semble-t-il, ne voulait pas rater son coup et a remis à aujourd'hui l'événement tant attendu. Tout semble pourtant fin prêt pour la réalimentation: les lignes à haute tension reliant le poste à Boucherville ont fini d'être posées en matinée hier. Mais la société veut procéder à des tests plus approfondis avant l'heure H.

En début d'après-midi, hier, Hydro-Québec avait rétabli le courant chez 88 % de ses abonnés qui en étaient privés depuis le plus fort de la crise. C'était donc tout près de l'objectif prévu pour ce matin, qui était de 90 %... après la remise sous tension du poste de Saint-Césaire.

Mais le retour de l'électricité à Saint-Césaire ne sonnera pas la fin des déboires d'Hydro. Il faudra d'ailleurs attendre de deux à trois heures avant de redistribuer le courant dans le village. « *Nous sommes parfaitement conscients*

VOIR PAGE A 8: TESTS

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé et froid.
Max: -14 Min: -20

Québec
Ciel variable.
Max: -15 Min: -26

Détails, page B 4

INDEX

Agenda B 7 Le monde A 5
Annonces B 5 Les sports B 5
Avis publics B 6 Mots croisés B 5
Culture B 8 Planète B 4
Économie B 2 Religions B 6
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com

VOIR PAGE A 8: BERLINER



♦ LES ACTUALITÉS ♦

Le premier ministre évacué
à cause d'un incendie

PRESSE CANADIENNE

Ouïremont — Le premier ministre Lucien Bouchard a dû être évacué en pleine nuit de l'immeuble qu'il habite, comme une cinquantaine de ses voisins, à la suite d'un incendie survenu tout près de chez lui, dans une église orthodoxe russe. L'église Saint-Nicolas, qui a été complètement détruite dans la nuit de samedi à dimanche, était située sur le boulevard Saint-Joseph

ouest, à Ouïremont.

L'alerte a été donnée peu avant le coup de minuit et une centaine de pompiers de sept municipalités ont été appelés sur les lieux pour éteindre l'élément destructeur. Les résidents de l'immeuble de 24 logements, adjacent à l'église, ont dû être évacués par mesure de précaution. Personne n'a été blessé, sauf un pompier qui a subi une blessure légère à une cheville. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

COLLOQUES

THE HUMAN RIGHTS
IMPLICATIONS
OF THE OPERATION
OF DEVELOPMENTAL
NON-GOVERNMENTAL
ORGANIZATIONS (NGOS)
IN AFRICA

Université McGill

28 janvier

Renseignements: 398-3507

Dans le cadre de ses rencontres du midi sur le thème «Mondialisation, résistance, développement», le Centre d'études sur les régions en développement accueille Kwadwo Appiagyey-Atua. Il démontrera que les méthodes d'analyse habituelles portant sur l'attitude des gouvernements ou sur la guérilla ne tiennent pas compte des droits socioéconomiques de la personne. Son analyse s'appuie sur le cas du Ghana.

ÉLECTIONS MUNICIPALES
À MONTRÉAL: LES DÉFIS
DE LA PROCHAINE
ADMINISTRATION

Hôtel Centre Sheraton

29 janvier

Louise Veniot: 529-2909

Ce déjeuner-causerie organisé par l'Institut d'administration publique du Grand Montréal (IAPGM) réunira Nycol Pageau-Goyette et Joan Fraser qui livreront leurs réflexions sur le thème.

L'INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE: OCCASIONS
ET DÉFIS POUR
LES PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION

CBPQ Montréal

30 janvier

Régine Horinstein: 845-3327

Animée par Alan Breakpear, cette journée portera sur le cycle de l'intelligence économique, les sources primaires et secondaires, les processus techniques de la recherche, de l'entrevue, de l'analyse et de la communication. Implanter un service de veille sur l'intelligence économique deviendrait un avantage formidable dans les mains de gestionnaires ou de bibliothécaires, dans un contexte où la concurrence se fait de plus en plus vive entre les organisations publiques et privées.

LA VOIX ET SES DOUBLES
HARMONIQUES

Vieux-Montréal

31 janvier

Bernard Dubreuil: 285-2050

La voix humaine peut se dédoubler vers le haut, comme le montrent les nomades de Mongolie et de Tuva. Elle peut aussi se dédoubler vers le bas, comme le montrent les moines tibé-

tains ou les femmes khosa d'Afrique du Sud. Vidéos, musique, analyses spectrales à l'appui, Bernard Dubreuil démontre, explique et fait en sorte que chacun puisse développer dans sa voix ses doubles harmoniques.

LES CONSÉQUENCES DE
L'AGRESSION SEXUELLE
PENDANT L'ENFANCE

Centre St-Pierre

3 février

Renseignements: 524-356, poste 401

Le travailleur social Gaétan St-Arnaud expliquera comment l'agression sexuelle entraîne des conséquences à long terme dans la vie des hommes ou des femmes agressés lors de leur enfance, tant au plan physique et psychologique qu'affectif.

MAHLER ET KLIMT À
VIENNE VERS 1900

Auditorium Saint-Albert-le-Grand

4 février

Renseignements: 332-4126

L'historien de l'art Michel Brunette nous expliquera comment c'est autour de Mahler et de Klimt, à Vienne, que s'est cristallisée la modernité dans le domaine des arts visuels et de la musique à la fin du siècle passé.

LE CANADA ANGLAIS ET LA
SOUVERAINÉTÉ DU QUÉBEC
DEPUIS LE RÉFÉRENDUM
DE 1995

Complexe Papineau-Lévesque

4 février

Danielle Naud: 521-7751

Le regroupement des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) a invité Henry Milner, John Richards, Michel Sarra-Bournet et Gordon Wilson à discuter de l'attitude du Canada anglais face à l'éventualité de la souveraineté du Québec. Josée Legault y agira comme animatrice.

MODERN HEROES,
MODERN SLAVES

Université McGill

4 février

Renseignements: 398-3507

Pour lancer sa série de soirées-conférences de l'hiver 1998 sur le thème «histoires de développement: enjeux et expériences», le Centre d'études sur les régions en développement présente le film *Modern Heroes, Modern Slaves*, de Marie Boti et Michelle Smith. On y traite ni plus ni moins de la vente et de l'exportation des personnes aux Philippines. Les scénaristes seront présentes pour répondre aux questions qui leur seront posées en anglais ou en français.

Pour joindre l'auteur:
iquentin@sim.qc.ca

AVOIR LE CHOIX,
C'EST RASSURANT!

Les Obligations Flexi-REER du Québec: un placement de premier choix car elles vous offrent toute la flexibilité nécessaire dans le contexte actuel de fluidité des taux d'intérêt.

Profitables: elles offrent un taux des plus concurrentiels (4,00%*) et un **boni d'intérêt de 0,50% à l'échéance** si vous les réinvestissez dans un autre produit à terme** offert par Placements Québec, portant ainsi le **taux d'intérêt annuel à 4,50 %**.

Flexibles: vous pouvez les échanger sans pénalité, en tout temps avant leur échéance de 18 mois, contre un autre produit à terme** offert par Placements Québec. Vous pourrez ainsi profiter d'une hausse éventuelle des taux d'intérêt.

Sûres: votre capital est garanti à 100% par le gouvernement du Québec.

OBLIGATIONS
**FLEXI
REER**

DU QUÉBEC

Hâtez-vous. Les Obligations Flexi-REER sont offertes jusqu'au 1^{er} mars seulement.

Pour vous procurer des Obligations Flexi-REER du Québec, appelez un de nos agents d'investissement dès aujourd'hui au (418) 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229 (sans frais), **du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et les samedis jusqu'au**

28 février ainsi que le dimanche 1^{er} mars, de 9 h à 17 h.

Les produits de Placements Québec sont aussi offerts chez les intermédiaires en assurance, les courtiers en valeurs mobilières et dans les institutions financières.

Les formulaires et dépliants sont disponibles dans les bureaux de **Communication-Québec** et dans plus de **1 000 bureaux de poste corporatifs**.

*Le ministre des Finances se réserve le droit de modifier le taux qui sera offert.

**Tous les produits d'échéance égale ou supérieure à un an, à l'exception des Obligations Flexi-REER et des Obligations d'épargne du Québec, sont admissibles.

TAUX ANNUEL DE
4,00%
POUR 18 MOIS

BONI D'INTÉRÊT DE
0,50%
À L'ÉCHÉANCE

**PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca

1 800 463-5229

Québec

loto-québec

649

Tirage du

98-01-24

5 9 14 21 25 42

Numéro complémentaire: 7

résultats

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 1 882 697,20\$
5/6+	12 47 067,40\$
5/6	387 1 167,50\$
4/6	19 062 45,40\$
3/6	332 819 10\$

Ventes totales: 15 763 521\$

Prochain gros lot (approx.): 2 000 000\$

49

Tirage du

98-01-24

2 11 19 36 44 46

Numéro complémentaire: 5

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000\$
5/6+	0 50 000\$
5/6	14 500\$
4/6	948 50\$
3/6	18 693 5\$

Ventes totales: 562 175\$

Extra

Tirage du

98-01-23

NUMÉROS	LOTS
468134	100 000 \$
68134	1 000 \$
8134	250 \$
134	50 \$
34	10 \$
4	2 \$

Tirage du

98-01-23

1 5 9 15 36 41 44

Numéro complémentaire: 2

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 2 500 000,00\$
6/7+	3 31 876,20\$
6/7	25 3 347,00\$
5/7	1 950 153,20\$
4/7	41 279 10\$
3/7+	38 766 10\$
3/7	350 508 partic. gratuite

Ventes totales: 5 136 150\$

Prochain gros lot (approx.): 4 000 000\$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Bruxelles accuse le Canada de favoriser les films américains

Bruxelles (AP) — L'Union européenne accuse le Canada de violer les règles internationales du commerce en favorisant les films américains au détriment des œuvres cinématographiques européennes. Les quinze ont annoncé vendredi avoir demandé à Ottawa des consultations sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le porte-parole de la commission européenne, Nigel Gardner, a précisé que les quinze souhaitent ouvrir des discussions avec le Canada pour savoir s'il était prêt à modifier sa politique de distribution des films qui, selon l'UE, limite l'accès des films réalisés ou distribués par des Européens au marché canadien.

Référendum chez les metteurs en scène

(Le Devoir) — Les metteurs en scène ont à choisir l'association qui les représentera dans leurs relations avec les producteurs: l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ-FNC-CSN) ou l'Union des artistes (UDA-FTQ). À la suite d'une décision du Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs prise en décembre dernier, un scrutin sera organisé dès cet hiver. Plus de 200 personnes seront appelées à faire une croix sur le bulletin de vote expédié par le poste. Le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs se chargera de compiler les votes des metteurs en scène et d'accréditer le syndicat qui remportera le scrutin. Ce syndicat aura ensuite, entre autres, la responsabilité de négocier avec les producteurs les conditions de travail minimales des metteurs en scène francophones canadiens.

Incendie suspect au Crystal

(Le Devoir) — Le restaurant Crystal, situé à 1140 de la rue Sainte-Catherine, au coin de Wolfe, a été la proie des flammes très tôt dans la matinée d'hier. Le feu n'a fait aucune victime, car l'édifice était désert lors de l'événement. L'origine de l'incendie demeure suspecte et encore à déterminer; le cas est d'ailleurs soumis au Service des incendies criminels de la CUM. Le feu aurait commencé vers 6h et, à l'arrivée des pompiers, il avait déjà une violence peu commune. Il aurait débuté au sous-sol pour gagner ensuite les étages supérieurs. Une forte odeur laisse cependant présumer l'emploi d'un catalyseur; il s'agirait donc, dans ce cas, d'un geste délibéré. Ce n'est pas la première fois qu'un commerce de ce quartier est victime d'un incendie suspect. Le Werta, l'actuel Second Cup, a connu le même sort il y a quelques années. Les bâtiments également barricadés tout près témoignent de la fréquence des feux dans ce secteur.

Frank Sinatra se porte bien

Los Angeles (AP) — «Tout va bien» pour Frank Sinatra, selon son porte-parole. Le chanteur et comédien âgé de 82 ans, qui avait été victime d'une crise cardiaque il y a un an, a subi samedi des examens médicaux, rassurants sur son état de santé. Les examens ont été effectués au centre médical Cedar-Sinai de Los Angeles, a précisé Susan Reynolds, son porte-parole. L'artiste «est chez lui, tout va bien», a-t-elle expliqué. «Par respect pour sa vie privée, ses fans et ses amis comprendront qu'aucun autre commentaire ne sera fait.» Frank Sinatra n'a fait aucune apparition publique depuis son attaque il y a un an. Une récompense spéciale couronnant l'ensemble de sa carrière lui sera décernée ce soir lors de la 25^e cérémonie de remise des American Music Awards. Il n'y assistera pas mais sa fille, Nancy Sinatra, recevra la distinction en son nom.

Deux Matisse endommagés

Rome (AFP) — Deux œuvres de Matisse présentées actuellement à Rome dans une exposition consacrée depuis le 20 septembre à l'artiste français ont été endommagées, a-t-on appris auprès du musée. Les tableaux endommagés sont *La Japonaise*, peint en 1901 et appartenant à une collection privée, et *Pianiste et joueurs de dames*, appartenant à la Gallery of Art de Washington. Le premier tableau a été troué avec un crayon. L'autre œuvre a également été percée de façon assez nette.

200 000 voyageurs bloqués en Chine

Pékin (AP) — De très fortes chutes de neige dans le sud de la Chine ont bloqué quelque 200 000 voyageurs sur la ligne de chemin de fer entre Pékin et Guangzhou (sud du pays), a rapporté hier l'agence Chine nouvelle. Le ministère des Transports a dû envoyer une vingtaine de trains supplémentaires pour tenter de secourir les voyageurs bloqués à la gare de Guangzhou.

Le Maine des plages a goûté au verglas à son tour

Encore 1500 clients en panne en Ontario

D'APRÈS PC, AP ET REUTERS

La deuxième tempête de pluie verglaçante en trois semaines sur le nord de la Nouvelle-Angleterre a laissé des milliers d'abonnés sans électricité, hier, même si les services publics affirment que la remise en état du réseau d'électricité s'annonce cette fois plus facile.

Dans l'État du Maine, où l'on se remet à peine des effets de la première tempête, la Central Maine Power estimait hier à 35 000 le nombre de foyers sans électricité (environ 80 000 personnes touchées).

La dernière tempête, qui s'est abattue vendredi, a principalement touché des communautés du sud de l'État qui avaient été épargnées par la première tempête, du 7 au 9 janvier.

«C'est comme si mère Nature avait dit: "Oh, excusez-moi, j'ai oublié le comté de York." Et vlan!», a déclaré hier le gouverneur Angus King au moment où il visitait les comtés de York et de Cumberland, les plus durement touchés.

Samedi, 71 000 abonnés étaient privés d'électricité en raison des dégâts causés par la plus récente tempête. Ce n'est là qu'une fraction des 275 000 foyers et commerces touchés par la première tempête mais, pour les employés des services publics déjà épuisés par plusieurs semaines de travail ininterrompu, il s'agit d'une dure épreuve.

Deux monteurs de lignes de la Central Maine Power, Dale Larsen et Mark Carron, en étaient hier à leur 17^e journée de travail consécutive dans le froid.

«Ca n'a pas cessé. Chaque fois que nous regardons le ciel, nous voyons tomber de la neige ou de la pluie verglaçante», a déclaré M. Larsen, à l'œuvre dans la région de Portland.

Jusqu'à la tempête de vendredi, il avait espéré profiter d'un répit pour regarder le match de football du Super Bowl dans le confort de son salon.

«Une panne d'électricité en plein dimanche du Super Bowl est le pire scénario qu'on puisse imaginer pour une compagnie de services publics», a pour sa part déclaré un porte-parole de la Central Maine Power, Mark Ishkanian. La compagnie estime que le service sera rétabli aujourd'hui pour la majorité de ses abonnés touchés.



Steve Wildman, venu de Detroit, fait partie des équipes qui ont travaillé sans arrêt hier pour apporter le courant au poste de Saint-Césaire.

Au New Hampshire, la Public Service Co. faisait pour sa part état de 3000 abonnés sans électricité, hier, en baisse considérable par rapport aux 31 000 de la veille.

En Ontario

Les derniers chiffres estiment à environ 1500 le nombre de clients toujours sans électricité dans l'est de l'Ontario. Ceux-ci devraient être rebranchés d'ici un jour ou deux. Au pire de la crise, près de 80 000 abonnés (jusqu'à 200 000 personnes) étaient privés d'électricité en Ontario.

Tous les grands centres ont recouvert l'électricité. La plupart des consommateurs encore dans le noir sont concentrés dans une zone particulièrement touchée, juste à l'extérieur de la ville de Vankleek Hill. Le premier ministre Jean Chrétien y a fait un bref arrêt au cours de sa tournée des zones affectées, juste après la tempête.

«Pour bon nombre de ces personnes, c'est l'équipement qui se trouve sur leur propriété et qui les relie à nos lignes qui est endommagé», expliquait le porte-parole de Hydro-Ontario, Peter Webster.

Environ 1500 travailleurs d'Hydro-Ontario effectuaient toujours des quarts de travail prolongés hier, profitant du beau temps pour faire progresser la remise sur pied du réseau.

Le centre d'hébergement local poursuivait ses activités, la demande de chaleur et de repas chauds demeurant élevée.

Mais la frustration grimpe, a souligné le sergent Pierre Matte du détachement de la police provinciale de Hawksbury. Après 19 jours sans électricité, c'est compréhensible, ajoutait-il.

«En zone rurale, beaucoup de gens n'ont toujours pas de courant. J'ai beaucoup de volontaires, et ils travaillent dur, mais cela dure depuis longtemps, près de trois semaines», faisait remarquer une conseillère municipale, Laurence Cardinal, qui coordonne depuis 20 jours un centre d'hébergement à Sainte-Anne-de-Prescott.

Une fois que tous les clients de la région auront été rebranchés, Hydro-Ontario s'affairaera à revoir l'ensemble du réseau régional et à améliorer le travail réalisé en vitesse, dans l'urgence, afin de consolider le réseau.

Les libéraux se préparent à la nouvelle session

JIM BROWN PRESSE CANADIENNE

Collingwood, Ont. — Tandis qu'ils se préparent à entreprendre une nouvelle session parlementaire, les députés libéraux ne manquent pas de sujets de réflexion: les grandes banques, la tempête de pluie verglaçante et le prochain budget du ministre des Finances Paul Martin.

Ces thèmes feront l'objet de discussions au cours des trois prochains jours, alors que le caucus libéral se réunira à Collingwood, en Ontario. Ils figureront également à l'agenda politique du parti, le 2 février, au moment de la reprise des activités aux Communes, à la suite de la pause des Fêtes de fin d'année.

Le budget de M. Martin et la façon dont sera dépensé le premier surplus budgétaire en trois décennies de-

vraient surtout retenir l'attention des politiciens, une fois ceux-ci de retour à Ottawa.

Mais tout d'abord, ils devront s'attarder aux chutes de pluie verglaçante qui ont ravagé l'est de l'Ontario et le Québec au début de janvier. Bien que le courant ait été rétabli dans la plupart des régions aux prises avec le verglas, la facture, que doivent se partager Ottawa et les provinces, demeure à être payée.

La question clé est de s'assurer que les compensations seront versées aux sinistrés rapidement et de façon équitable, estime le député québécois Nick Discepolo, qui a passé les trois dernières semaines à organiser les secours dans sa circonscription de l'ouest de Montréal.

«S'il fallait que la question de savoir ce qui sera sujet ou non à compensation fasse l'objet d'un débat, ça ne sera

pas facile», a déclaré M. Discepolo.

Une tempête d'une tout autre nature a éclaté vendredi dernier quand la Banque Royale et la Banque de Montréal ont annoncé leur intention de fusionner leurs activités. La perspective d'une telle concentration du pouvoir économique ne plaît pas à certains libéraux. «Il va falloir me convaincre que c'est quelque chose qui sera profitable aux Canadiens», a indiqué le député torontois Tony Ianno. «J'en doute très sérieusement.»

Le prochain budget du ministre Martin devrait susciter moins de controverse. En effet, la plupart des libéraux sont à l'aise avec sa combinaison de prudence en ce qui concerne les dépenses de nature sociale, de réduction de certains impôts et de remboursement de la dette nationale, maintenant que le déficit est chose du passé.

Alerte aux requins sur Internet

PRESSE CANADIENNE

Vancouver — Pas moins de 100 millions de personnes utiliseront Internet d'ici la fin de l'année en cours, prévoit-on. La popularité d'Internet fait de ses utilisateurs des cibles toujours plus attrayantes pour les pirates informatiques, les oreilles indiscretées et les voleurs en tous genres.

De véritables requins guettent les internautes peu conscients du danger, qu'il s'agisse de particuliers installés devant leur ordinateur personnel, de gens d'affaires appartenant à de petites entreprises, voire de grandes entreprises ou des institutions gouvernementales, disent les experts.

Plusieurs furent allégrement dans le cyberspace ou échangeant du courrier électronique sans savoir qu'ils sont vulnérables ou qu'il existe des outils offrant une certaine protection, comme *Netscape Navigator* ou *Microsoft Explorer*.

Même des fournisseurs d'accès Internet ignorent les mesures de protection dont ils disposent, affirme Steven Schneider, expert en sécurité informatique.

Pourtant, à mesure que le commerce électronique prend de l'ampleur sur Internet, la question devient plus pressante. Les compagnies sont à la

recherche de moyens de se protéger.

M. Schneider cite une enquête de ProWatch, un service américain de surveillance pour les réseaux d'entreprises reliés à Internet, dont le système de détection a révélé plus d'un demi-million de tentatives d'accès non autorisées entre les mois de mai et septembre, soit jusqu'à cinq tentatives par mois par consommateur.

Quelle forme prennent ces «attaques»? La menace peut provenir de vandales essayant de bloquer ou de faire «sauter» des parties du réseau, de malfrats intéressés par l'argent ou la propriété intellectuelle, ou d'écornifleurs cherchant à accumuler des renseignements personnels sur des utilisateurs.

«Quand vous allumez votre appareil et que vous établissez la connexion avec Internet, selon la façon dont votre système est configuré, un tas de choses désagréables peuvent se produire», souligne M. Schneider.

Il y a par exemple le phénomène des faux sites Web — une arnaque élaborée par laquelle des escrocs attirent des utilisateurs sur un site bidon et les convainquent de fournir des données personnelles, comme des numéros de carte de crédit. Il est difficile de distinguer un faux site d'un vrai.

Des séances de navigation sur Internet peuvent permettre à quelqu'un

de suivre les habitudes d'utilisation d'une personne donnée. Ces renseignements peuvent être interceptés en plusieurs endroits, ou glanés à partir des traces laissées sur l'ordinateur de l'utilisateur, si une tierce partie y a accès.

«Si vous aimez visiter des sites porno, vous ne souhaitez peut-être pas que cela se sache», dit M. Schneider. Et si vous n'êtes pas prudent, vous seriez surpris du volume d'informations qu'on peut amasser sur vous... Certains logiciels de navigation contiennent des programmes assurant une certaine sécurité, en rendant l'accès plus difficile à une tierce personne par exemple, ou en avisant l'utilisateur s'il s'est connecté à un site «suspect».

Commission Poitras

L'ex-numéro deux de la SQ témoigne

ROLLANDE PARENT PRESSE CANADIENNE

L'ex-numéro deux de la Sûreté du Québec, André Dupré, amorce aujourd'hui son témoignage fort attendu devant la commission Poitras qui enquête sur ce corps policier.

L'importance de ce témoignage tient au fait qu'au moment des perquisitions chez les Matticks, le 25 mai 1994, M. Dupré cumulait deux fonctions: celle de directeur général adjoint aux enquêtes criminelles par intérim et celle de directeur de la Direction des enquêtes sur le crime organisé.

En sa qualité de gestionnaire de premier rang, M. Dupré sera sûrement interrogé sur le suivi qu'il a exercé sur l'enquête Matticks et les comptes rendus de l'escouade de la répression du banditisme, Michel Arcand.

Il importe de rappeler que le procès des membres du clan Matticks a fini abruptement quand le juge le président a acquis la conviction que des enquêteurs au dossier avaient fabriqué de la preuve pour mieux incriminer les accusés et commis des parjures pour brouiller les pistes.

Moins de 15 jours après ce jugement dévastateur pour la SQ, M. Dupré écrivait à son directeur général Serge Barbeau que «l'assertion à l'effet que les enquêteurs fabriquent des preuves est odieuse et ridicule».

Dans cette lettre du 28 juin 1995, M. Dupré parlait plutôt «d'erreurs de parcours et de bavures» et s'offusquait de ce que le ministère de la Sécurité publique (responsable de la SQ) «évoque la possibilité de la tenue d'une enquête» sur l'affaire Matticks.

Au moment de sa rencontre avec l'enquêteur interne Bernard Arsenault et le coordonnateur de cette enquête, Gilles Saint-Antoine, le 20 septembre 1995, M. Dupré soutenait qu'il avait demandé régulièrement des rapports sur le dossier Matticks à Michel Arcand qui «dirigeait» ça.

Il estimait que les preuves détenues par les enquêteurs dans ce dos-

sier étaient suffisantes et qu'elles n'avaient donc pas besoin d'être améliorées par des actes dérogatoires.

Quelques minutes plus tard, il rencontra tous les commandants et officiers de la SQ ayant un rôle à jouer dans les enquêtes criminelles, Michel Arcand en était.

«Notre problème, c'est que certains éléments de la fonction des enquêtes criminelles et du support technique ne se comportent pas toujours comme de vrais professionnels, et là, je ne parle pas juste des agents mais aussi des gestionnaires».

«Comment se fait-il que le gestionnaire n'ait pas le temps d'aller voir et de témoigner ses enquêteurs à la cour à l'occasion», demandait-il.

Devant la commission Poitras, Michel Arcand a reconnu ne s'être jamais rendu en cour où il aurait pu constater le cafoilage de ses enquêteurs, dont la majorité témoignait sans notes, comme le rapportaient les journaux.

Sans conteste, le témoin Dupré devra s'expliquer sur la soirée du 26 août 1995 au cours de laquelle il aurait signifié à l'enquêteur interne Hilaire Isabelle qu'il n'était pas question qu'il le laisse faire des recommandations au directeur Barbeau sur les méthodes d'enquête à la SQ.

Il aura également à dire s'il est vrai que Michel Arcand, qui était là aussi, a clairement indiqué à Hilaire Isabelle qu'il ne le laisserait pas mener d'enquête sur ses hommes, particulièrement sur Lucien Landry.

André Dupré n'exerce plus sa fonction de directeur général adjoint aux enquêtes criminelles depuis le 10 juin 1996, au moment où le ministre de la Sécurité publique du moment, Robert Perreault, décrétait la tenue de l'enquête Bonin sur les entraves et pressions qu'auraient subies les enquêteurs internes.

Ce n'est que le 22 août dernier qu'une plainte disciplinaire a été portée par la SQ à l'endroit de M. Dupré relativement à sa conduite lors de la soirée du 26 août 1995.

Onze morts dans les Alpes françaises

Le groupe a lui-même déclenché l'avalanche

ASSOCIATED PRESS

Montigny-le-Bretonneux — Les habitants de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) se sont recueillis hier devant les cercueils des neuf collégiens et de leur professeur de la classe de 4^e du collège Saint-François-d'Assise, tués dans l'avalanche des Orres (Hautes-Alpes) vendredi. Les obsèques des onze victimes auront lieu demain.

Parmi les interrogations au lendemain du drame, un fait semble d'ores et déjà établi: le groupe de 26 adolescents et six adultes, qui faisait une randonnée en raquettes dans un secteur hors piste, a lui-même déclenché l'avalanche qui allait l'emporter, selon le lieutenant Laurent Jaunatre, commandant la CRS de montagne de Briançon (Hautes-Alpes).

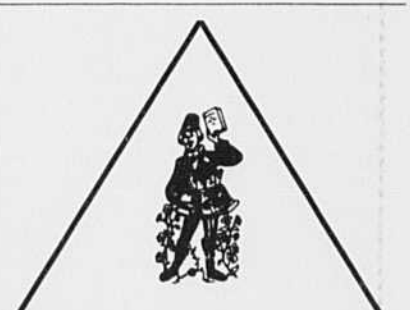
Si la cause directe de la coulée paraît acquise, une question lancinante revient néanmoins, pour l'instant sans réponse: pourquoi les professionnels qui encadraient le groupe — des accompagnateurs en montagne diplômés — ont-ils maintenu la randonnée alors que le risque d'avalanche était presque maximal?

À Embrun (Hautes-Alpes) et dans la station des Orres, les gendarmes ont poursuivi les auditions de tous les témoins de l'accident. Celles-ci ont débouché sur l'interpellation puis la mise en garde à vue du guide de haute montagne qui accompagnait le groupe vendredi, Daniel Forté, 43 ans, marié et père de deux enfants, guide de haute montagne depuis une quinzaine d'années et salarié de l'UCPA, est entendu dans le cadre de l'enquête préliminaire, ouverte dès samedi pour «déterminer les circonstances et les responsabilités» dans l'accident, a indiqué Michel Sélariés, procureur de la République de Gap.

Le parquet devait ouvrir ce matin une information judiciaire pour «homicides et blessures involontaires et mise en danger de la vie d'autrui», a indiqué M. Sélariés lors d'une conférence de presse. Il n'a pas précisé si cette information serait ouverte contre X ou nominativement. Un juge d'ins-

truction sera alors désigné. Deux surfeurs qui pratiquaient le hors piste et avaient déclenché mercredi dernier une avalanche, sans faire de victime, dans la station de Mont-Genèvre (Hautes-Alpes), doivent comparaître cet après-midi devant le tribunal correctionnel de Gap. Ils sont prévenus de «mise en danger de la vie d'autrui».

À Montigny-le-Bretonneux, d'où étaient originaires dix des onze disparus, une messe sera célébrée dans la matinée; les inhumations se dérouleront ensuite dans l'intimité. La onzième victime, une monitrice de l'Union des centres de plein air (UCPA), sera inhumée à Lantignieu (Rhône), dans le Beaujolais. Hier, tous les drapeaux de Montigny-le-Bretonneux ont été mis en berne.



UNE PRATIQUE PASTORALE

Des Exercices spirituels en Asie orientale

TOME II

Collection Spiritualité d'aujourd'hui

Guilbert Guérin, S.J.

240 pages, 16,60 \$

Une Pratique pastorale des Exercices spirituels en Asie orientale, TOME II, est la version écrite d'une pratique orale, la plupart du temps en chinois mandarin, des grands exercices spirituels de trente jours. Ce volume ne comprend que la deuxième étape, du onzième au vingt-deuxième jour des exercices spirituels. Cette pratique s'est effectuée sur plus de vingt ans. Elle se veut avant tout le partage d'une expérience vécue. Le premier tome est paru en 1995.

Le troisième et dernier tome est en préparation. Une publication de ce texte en chinois est en cours.

Siège social : GUÉRIN, éditeur ltée 4501, rue Drolet Montréal (Québec) H2T 2G2 Téléphone : (514) 842-3481 Télécopieur : (514) 842-4923 Adresse Internet : http://www.guerin-editeur.qc.ca



UN PROF. À LA MAISON

LE SERVICE PRIVÉ D'AIDE AUX ÉTUDES N&R INC.

Une équipe de 350 professeurs. Cours privés à votre domicile. Récupération, aide aux devoirs, préparation aux examens, perfectionnement. Primaire, secondaire, collégial. Régions de Montréal et de Laval. 7 jours/semaine à l'heure qui vous convient. Au service du public depuis 1993 (514) 973-4526 de 9h à 21h.

Nous sollicitons la candidature de professeurs pouvant enseigner les mathématiques, le français, la physique, la chimie et l'anglais (primaire secondaire ou collégial). Permis d'enseigner au Québec OBLIGATOIRE.

LES MÉDICAMENTS COÛTENT CHER ? TANT PIS POUR VOUS !

...ET TANT MIEUX POUR LES MULTINATIONALES ÉTRANGÈRES

C'est là le message que *vous* envoie le ministre canadien de l'Industrie John Manley en annonçant les changements qu'il entend apporter au Règlement afférent à la loi canadienne sur les brevets pharmaceutiques.

Le Gouvernement vient de capituler devant les multinationales étrangères du médicament et *vous* en subirez les conséquences. L'arrivée des médicaments génériques sur le marché sera retardée et *vous* continuerez de payer encore très cher vos médicaments.

En avril 1997, le ministre de l'Industrie John Manley et le gouvernement fédéral ont promis de modifier le Règlement afférent à la loi sur les brevets pharmaceutiques. Objectif visé : accélérer l'entrée sur le marché de médicaments génériques moins chers... beaucoup moins chers.

Le Gouvernement a finalement annoncé des modifications au Règlement mais au lieu de s'améliorer, *la situation s'aggrave !*

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

Le Gouvernement prétend qu'il réduira de 30 à 24 mois la période au cours de laquelle les multinationales peuvent bloquer l'entrée sur le marché d'un nouveau médicament générique.

Prenez la peine de lire les petits caractères

La réduction de six mois s'accompagne toutefois d'un nouveau mécanisme juridique qui permet aux fabricants de médicaments d'origine d'obtenir encore plus facilement des prolongations qui retarderont le processus bien au-delà des 30 mois actuels.

Les conséquences ?

- Vous devrez patienter plus longtemps avant de pouvoir obtenir des médicaments génériques à moindre coût.
- Il y aura d'autres batailles juridiques coûteuses et inutiles.
- Les multinationales étrangères empocheront des profits encore plus importants.
- La facture de médicaments sera encore plus élevée pour tous les gouvernements provinciaux au Canada.

LE GOUVERNEMENT CANADIEN A, ENCORE UNE FOIS, LAISSÉ LE LOBBY PHARMACEUTIQUE ÉTRANGER LUI DICTER NOTRE POLITIQUE SUR LES MÉDICAMENTS

Le Règlement en question nous a déjà privés de plus de 100 millions \$ d'économies potentielles. Des voix se sont élevées d'un bout à l'autre du Canada pour que le fameux Règlement soit aboli.

Il est temps que les Canadiens et les Canadiennes décident eux-mêmes de la politique canadienne de santé.

Dites à votre député :

« ASSEZ, C'EST ASSEZ »

Téléphonez-lui, écrivez-lui, télécopiez-lui, envoyez-lui un courrier électronique lui disant :

**« IL EST TEMPS QUE LES
MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES
SORTENT DES PALAIS DE
JUSTICE ET SE TROUVENT
LÀ OÙ ILS DEVRAIENT ÊTRE :
SUR LES TABLETTES DES
PHARMACIES »**



L'Association canadienne des
fabricants de produits pharmaceutiques

Les médicaments génériques : des médicaments de qualité, à prix abordables

LE DEVOIR

LE MONDE

Zippergate

Clinton prépare sa riposte

La cote du président a chuté de 17 points

Le procureur spécial Kenneth Starr cherche à vérifier des allégations selon lesquelles Bill Clinton et Monica Lewinsky ont été surpris par un ou plusieurs témoins lors d'une de leurs rencontres intimes à la Maison-Blanche, rapportait hier la chaîne de télévision ABC. Les avocats de l'ancienne stagiaire à la Maison-Blanche négociaient hier son immunité avec le procureur spécial. Les mots de «*destitution*» puis de «*démision*» sont apparus dans les médias les plus sérieux.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La défense du président Clinton, accusé de parjure et d'infidélité, a commencé à s'organiser au cours du week-end mais, avant d'afficher sa stratégie, la Maison-Blanche attendait le sort réservé à la jeune Monica Lewinsky qui négocie son immunité avec la justice. Silencieux depuis mercredi dernier, Bill Clinton, très isolé, cherche à sauver sa présidence menacée par une avalanche d'accusations hautes en couleurs sur sa vie sexuelle, son comportement et une chute de sa popularité.

A deux jours de son discours annuel demain devant le Congrès sur l'état de l'Union, le président — mis en péril par la pire crise politique depuis le Watergate — a rappelé autour de lui sa vieille garde et a envoyé des proches le défendre à la télévision hier. «*Il a très bon moral*», travaille sur les dossiers du pays et a assisté à une messe hier matin avec son épouse, a indiqué la Maison-Blanche.

Dans le même temps, l'enquête de la justice avance et les avocats de Monica Lewinsky, l'ancienne jeune stagiaire à la Maison-Blanche, qui aurait eu une liaison en 1995 avec le président, négociaient son immunité avec le procureur spécial Kenneth Starr.

La jeune femme se dit prête à coopérer avec la justice en échange de l'immunité judiciaire. Elle en a besoin car, selon la presse, elle aurait affirmé sous serment n'avoir jamais eu de relation sexuelle avec le président et risque donc des poursuites pour faux témoignage.

Dans ses confidences à son amie Linda Tripp, enregistrées par celle-ci à son insu, Mlle Lewinsky aurait au contraire relaté en détail sa liaison.

Des détails de plus en plus corsés ont été mis sur la place publique tout au long du week-end ans sur cette liaison présumée et sur le comportement du président. La presse américaine disserte pour savoir si une fellation est une relation sexuelle, évoque des conversations érotiques la nuit au téléphone entre Bill et Monica, de cadeaux du président, parle de traces de sperme sur une robe qu'elle aurait gardée en souvenir.

Rien pour l'instant n'est prouvé et le président a tout nié mercredi dès le début de l'affaire. Mais le malaise est palpable, le procureur déterminé et les mots de «*destitution*» puis de «*démision*» sont apparus dans les médias les plus sérieux. Léon Panetta, l'ancien secrétaire de la Maison-Blanche durant le premier mandat du président Clinton, a

jugé même préférable l'arrivée rapide du vice-président Al Gore à la tête du pays.

Embarrassés, les amis démocrates de Bill Clinton restent silencieux. Sa femme Hillary, qui soutient son époux, organise la contre-attaque, selon la presse, et le président a rappelé auprès de lui un vieil allié, Mickey Kantor, ancien secrétaire au Commerce et avocat redouté, pour piloter sa défense.

Un premier axe semble être de discréditer la jeune femme, âgée de 21 ans au moment des faits présumés. Un autre est d'attaquer violemment l'action du procureur Starr.

«*Il y a une autre version de cette histoire [...] Les Américains vont être révoltés par ces accusations mensongères [...] Cela va être la guerre*» avec le procureur, a prévenu dimanche James

Carville, ancien conseiller des époux Clinton et stratège de sa campagne présidentielle de 1992. Il a aussi nié toute relation sexuelle entre le président et Mlle Lewinsky.

Selon le *Washington Post*, M. Clinton aurait admis être seulement devenu «*affectivement proche*» de Monica au nom de ses difficultés familiales, qui lui rappelleraient sa propre jeunesse. Mais il mettrait ses allégations sexuelles sur le compte d'une vantardise mensongère, du fantasme et de la déception. La Maison-Blanche semble attendre aussi de connaître le sort réservé à la jeune femme et n'entend pas faire parler le président dans les prochains jours.

Monica souhaite dire toute la vérité à la justice mais a besoin pour cela de l'immunité judiciaire, a affirmé hier son avocat William Ginsburg. «*Nous mourons d'envie de raconter toute l'histoire*», a affirmé M. Ginsburg à la chaîne de télévision NBC.

Mlle Lewinsky, qui n'a fait aucune apparition publique depuis qu'a éclaté l'affaire, risque toutefois de devoir témoigner dès demain devant un grand jury à la demande du procureur. Tout comme d'autres acteurs importants du scandale et ce, le jour du discours du président devant le Congrès.

Dans une telle ambiance, la cote de popularité du président a chuté de 17 points depuis le début du scandale pour atteindre 40 %, selon un sondage de la chaîne NBC publié dimanche. Près de 70 % des Américains estiment que le président leur cache quelque chose. D'après un sondage d'ABC, 67 % estiment qu'il doit démissionner s'il a menti.

Et CNN a montré samedi les premières images d'une accolade publique en novembre 1996 sur les pelouses de la Maison-Blanche entre le président et Monica, qui visiblement se connaissaient.

La presse arabe s'inquiète des répercussions au Proche-Orient

ALISTAIR LYON
REUTERS

Le Caire — La presse arabe, comme celle du monde entier, a fait ses gros titres au cours du week-end sur le scandale qui affecte le président américain Bill Clinton, mais s'intéresse moins à son aspect scabreux qu'aux répercussions qu'il pourrait avoir au Proche-Orient.

Selon elle, Israël profite largement du scandale tandis que l'Irak pourrait faire les frais d'une escalade militaire destinée à détourner l'attention des frasques de Clinton.

Son inquiétude semble alimentée par une coïncidence qu'elle juge troublante: L'affaire Monica Lewinsky a éclaté au moment où Clinton recevait Benjamin Néanyahou et Yasser Arafat à Washington.

«*Tremblement de terre à la Maison-Blanche*» a titré samedi le journal gouvernemental égyptien *Al-Akhar al-Yom*, affichant à la une les photos du président et de cinq de ses maîtresses présumées.

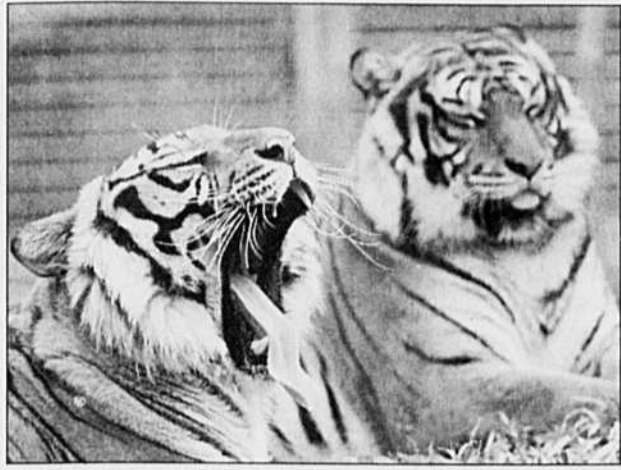
Même le très sobre *Al-Ahram*, un autre quotidien égyptien, s'en est pris aux turpitudes de Bill Clinton, choisissant toutefois de les examiner sous l'angle de leurs éventuelles conséquences internationales. «*J'ai bien peur que cela ne le pousse à prendre des mesures radicales contre l'Irak, car ce serait un moyen de détourner l'attention de la crise qu'il traverse [aux Etats-Unis]*», dit un diplomate arabe au Caire.

Cette thèse est également reprise par la presse irakienne qu'y ne se fait pas prier pour brocarder son grand rival, retournant ses propres arguments moraux contre le donneur de leçon américain. Qualifiant Clinton de «*stupide, velléitaire et animé de bas instincts*», *Al Joumhouria* écrit: «*Comment peut-on persuader le président de l'unique superpuissance mondiale, qui a touché le fond en profitant de sa position pour séduire de jeunes femmes et commettre l'adultère avec elles, de faire montre de raison en faisant passer les intérêts de son pays avant les siens?*»

A Damas, la presse gouvernementale syrienne va plus loin encore, accusant «*le lobby sioniste*» aux Etats-Unis d'être responsable des déboires conjugaux du président pour l'empêcher d'exercer des pressions sur Israël dans le sens de concessions aux Arabes.

De son côté, le mouvement de résistance islamique Hamas a distribué à Gaza des tracts attribuant l'échec des discussions Clinton-Néanyahou et Clinton-Arafat aux frasques du président américain.

Bonne année du tigre!



REUTERS

Originaires du Bengale, ces deux gros chats habitent au zoo de Taïpeh.

Pékin — Si vous avez oublié de souhaiter la bonne année à votre patron, il est encore temps de vous reprendre au Nouvel An chinois. Mercredi, premier jour de l'année lunaire, offrez-lui, à la chinoise, vos vœux de bonheur, prospérité et longévité. L'effet sur votre fiche de paie n'est pas garanti, mais ça ne coûte rien d'essayer.

Les Chinois, eux, n'hésitent pas à mettre toutes les chances de leur côté. Pour leur Nouvel An, la plus grande fête de l'année, ils multiplient les petits gestes porte-bonheur. Traditions et superstitions se conjuguent dans les préparatifs qui suivent — en principe — un calendrier précis: cinq jours avant on prépare les galettes de farine de riz, quatre jours avant les pâtés à la viande, trois jours avant on tue la volaille qui sera servie au Nouvel An. Deux jours avant on entreprend le grand ménage de la maison et on installe les décorations, dans les guirlandes de papier rouge et des inscriptions de bon augure.

Mais, bien sûr, la Chine se modernisant, on peut aussi tout acheter tout prêt, et au dernier moment, dans les restaurants ou chez les traiteurs, pourvu qu'il ait des «*Jiaozi*», ces raviolis farcis de viande, de légumes ou de poisson, cuits à la vapeur, dont tout le monde raffole. On s'efforcera quand même, le premier jour de l'année, de porter des vêtements neufs et on s'arrangera pour que la première personne que l'on rencontre ce jour-là soit un ami ou un parent. Sinon, c'est mauvais signe.

Fête laïque, basée sur les cycles de la lune, le Nouvel An chinois a aussi des résonances mystiques. On dit que c'est le seul jour de l'année où les âmes des disparus reviennent sur la terre parmi les vivants qui doivent les accueillir dignement, avec tous les égards dus aux ancêtres.

La veille, on aura pris soin de chasser les fantômes et les esprits malveillants à grand fracas. Autrefois on lançait des salves de pétards pour les effrayer, mais pour des raisons de sécurité et après bon nombre d'accidents, c'est à présent interdit à Pékin et dans les grandes villes chinoises. Les Pékinois le regrettent beaucoup. Ils disent que la fête a perdu de son éclat. Certains vont dans les villages à la périphérie de Pékin pour entendre, durant la nuit, le tapage qui salue l'avènement de l'année nouvelle.

Au Nouvel An, les Chinois ont trois jours fériés. Beaucoup prennent leur congé annuel à cette occasion et ils ont ainsi deux ou trois semaines de repos, tout comme les écoliers qui sont en vacances d'hiver. C'est alors que se déroule la grande migration du Nouvel An lunaire. Chacun veut rentrer chez soi pour l'occasion: les étudiants, les gens des campagnes qui travaillent plus ou moins légalement en ville, les citadins de source rurale, les employés dans les zones côtières «*à économie spéciale*» qui rentrent dans leur province natale. Et surtout, les quelque 130 millions de travailleurs migrants qui en profitent pour rentrer chez eux pour célébrer le nouvel an dans leur famille. Des millions de personnes prennent d'assaut les autocars, les trains et les gares. Cette année, le réseau ferroviaire compte accueillir 140 millions de passagers au cours des six semaines précédant et suivant le Nouvel An. L'administration des chemins de fer a prévu de mettre en service 6000 wagons supplémentaires. Dans les grands magasins, c'est la cohue devant les soldes du Nouvel An. Sur les marchés, on se bouscule devant les étals de crevettes et de canards.

Les Chinois observent naturellement deux calendriers. Le calendrier solaire qui correspond à l'année civile «*internationale*» et qui régle les activités professionnelles. Et le calendrier lunaire plus typiquement chinois, qui rythme les activités d'ordre privé et familial. Alors que le 1^{er} janvier n'est pas célébrée de manière particulière — bien que dans les grandes villes on adopte de plus en plus la tradition occidentale —, le Nouvel An lunaire est la fête la plus chère au cœur des Chinois. Celle où les familles se retrouvent, celle où, abstraction faite de toute considération politique, les Chinois de Chine et du monde entier se rejoignent dans une tradition millénaire.

«Très Yin-Yang»

Pour les petits Chinois, le Nouvel An lunaire — appelé aussi «*festival de printemps*» parce que les beaux jours ne sont pas loin derrière — c'est l'équivalent de Noël sans le Père Noël. Ils reçoivent de leurs parents des petits cadeaux, et des étrennes de leurs grands-parents, oncles et tantes. Aux personnes âgées, on offre des présents, des paniers de fruits, des friandises.

On dit du calendrier solaire que c'est le calendrier «*Yang*», alors que le calendrier lunaire s'appelle «*Yin*». Ces deux calendriers illustrent donc le principe de la dualité qui compose l'univers selon la conception chinoise: le «*Yin*» et le «*Yang*». Côté «*Yin*», c'est la lune, élément d'ombre et principe féminin; côté «*Yang*», c'est le soleil, élément de lumière, principe masculin. Les Chinois vous diront que tout, dans la nature, y compris les êtres vivants, comporte un côté Yin et un côté Yang. Pour être heureux et bien portant, il faut, selon les Chinois, cultiver ces deux éléments indissociables qui participent de la grande harmonie universelle. De certains plats ou de certains aliments, les Chinois disent qu'ils sont «*très Yin-Yang*». Autrement dit, ils ne peuvent que vous faire le plus grand bien.

Donc présenter ces vœux deux fois l'an, une fois pour le Nouvel An solaire, une fois pour le nouvel an lunaire, c'est aussi à coup sûr «*très Yin-Yang*», et ça ne peut pas nuire.

C'est l'année du tigre qui commence cette semaine. À tout le monde, et aux tigres sans oublier les tigresses: «*Xin nian kuai le*». Bonne année.



Sylviane Tramier

La Russie raille le «poulet de Tchernobyl»

SOPHIE SHIHAB
LE MONDE

Moscou — De tous les États issus du bloc soviétique, la Russie reste le seul dépourvu de symboles — armoiries, drapeau, hymne — approuvés par son Parlement. Le drapeau blanc, bleu, rouge, un nouvel hymne national et l'aigle bicéphale sont, certes, adoptés *de facto*, imposés par un décret de Boris Eltsine. Mais depuis six ans, tous les efforts du Kremlin pour qu'une loi confirmant ces symboles soit adoptée par les députés ont échoué. Une nouvelle tentative, vendredi 23 janvier, n'a pas eu plus de succès: seuls 107 députés ont voté pour la loi et 243 contre. Ils préfèrent, pour la plupart, un retour au drapeau rouge et à l'hymne soviétique. «*Ce serait un remède psychologique qui rappellerait aux gens un État qui prenait soin d'eux*», affirme Vladimir Jirinovski, le chef du parti fascisant baptisé «*libéral-démocrate*». Les députés ne parviennent pas non plus à réunir une majorité suffisante pour revenir aux vieux emblèmes: les nationalistes font cause commune avec les communistes dans un «*camp du refus*», mais pas pour les solutions concrètes.

L'irritation principale vient de l'aigle bicéphale, emblème impérial, dont les eltsiniens font un usage immodéré et que leurs détracteurs ont sarcastiquement baptisée «*poulet de Tchernobyl*». «*Où sont les aigles dans ce pays? Le temps des blasons et des aigles est fini, on n'y voit plus que des corbeaux, des voleurs*», vitupère Jirinovski. Applaudi par les communistes, qui avaient déployé dans la Douma des vieux étendards rouges en rappelant que le rouge, en Russie, n'est pas la couleur du sang révolutionnaire, mais de la chaleur et de la beauté, comme le veut l'étymologie



de l'adjectif en russe. Alors que le drapeau tricolore fut «*souillé par les traîtres pro-hittériens*» qui l'avaient adopté durant la Seconde Guerre mondiale.

Le nouvel hymne national russe, œuvre du compositeur du XIX^e siècle Mikhaïl Glinka, n'a pas plus de succès. Il n'a pas encore été mis en paroles et sa mélodie est peu familière aux oreilles russes. Les sportifs vainqueurs de compétitions internationales mettent parfois de longs instants avant de la reconnaître et de prendre la pose adéquate sur le podium... L'hymne soviétique, en revanche, est joué régulièrement à minuit dans une boîte de nuit célèbre de Moscou, fréquentée par une jeunesse nullement communiste, mais dont la nostalgie, purement esthétique, s'explique à ce moment-là en une ronde collective ponctuée d'embrassades fraternelles. Version prolétarienne de cette nostalgie: un député a proposé que l'hymne soviétique soit diffusé à la radio chaque jour de la semaine à six heures du matin «*pour redonner du courage aux travailleurs*». Il lui a été répondu que ces travailleurs attendent leurs salaires et non de la musique.

Le drapeau rouge a été abandonné il y a huit ans, lorsque la foule des partisans de Boris Eltsine, barricadé à la «*Maison-Blanche*» en août 1991, exigea que le «*drapeau russe*» fut hissé sur celle-ci en signe de défi aux vieux «*putschistes*» soviétiques. Le président du Soviet suprême russe d'alors, le tchétchène Rouslan Khasbulatov, tenta de temporiser, car une commission de députés débattait au même moment de nouveaux emblèmes pour le pays tenant compte de son caractère multinational et fédéral. Mais la foule s'impatientait et c'est le drapeau de la monarchie russe, le seul disponible et le seul attendu par les manifestants, qui fut déployé. Puis vint l'aigle impériale et la fin des chimères des premiers démocrates russes.

E N B R E F

Des Suisses moins neutres

Zurich (Reuters) — Près de deux Suisses sur trois sont favorables à l'entrée de la Confédération helvétique dans l'Union européenne selon un sondage réalisé la semaine dernière auprès de 605 personnes réalisé par l'institut Iso-public pour le *SonntagsZeitung*. Un tiers des personnes interrogées se disent pour une adhésion sans tarder; 29 % souhaitent y entrer après la conclusion d'un accord sur les liens bilatéraux en cours de négociation. Une même proportion de personnes interrogées (67 %) estiment que la Confédération helvétique aura rejoint l'Europe communautaire d'ici 2010. «*La tendance amicale des Suisses à l'égard de l'Europe se renforce clairement*», a commenté le conseiller fédéral Flavio Cotti, un europhile convaincu élu à la présidence tournante de la Confédération.

Attentat au Sri Lanka

Colombo (Reuters) — Un attentat-suicide au camion piégé a fait 13 morts et 23 blessés hier matin à Kandy, dans le centre du Sri Lanka, déclarent les autorités militaires du pays, qui attribuent cette action aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul (TLET). Plusieurs immeubles ont été endommagés, dont le temple de la Dent, devant lequel le camion a explosé.

Ainsi nommé pour la dent du Bouddha qu'il abrite, celui-ci est le lieu le plus sacré du bouddhisme sri lankais. Son entrée et son toit ont subi des dégâts, mais la salle contenant la relique n'a pas été touchée. Le camion a explosé après avoir franché plusieurs barrières de sécurité près du temple. Les deux membres du commando-suicide sont au nombre des morts. Cet attentat précède de quelques jours le 50^e anniversaire de l'indépendance du Sri Lanka.

Mlle Castro demande l'asile

Madrid (Reuters) — Alina Fernandez Revuelta, la fille de Fidel Castro, a demandé l'asile politique en Espagne, affirmait hier *El País*. Déguisée en touriste espagnole, la fille du dirigeant cubain avait fui l'île en 1993 et vivait depuis aux Etats-Unis. Selon le quotidien, elle a déposé sa demande d'asile vendredi au Bureau des asiles et réfugiés de Madrid. «*Je suis la fille de Fidel Castro*», aurait-elle dit pour justifier sa demande. Ces révélations surviennent alors que le pape Jean Paul II achève une visite historique de cinq jours à Cuba. Dans un entretien accordé samedi à la radio française France Info, Fernandez avait décrit le discours de son père accueillant le pape comme «*plutôt pathétique et très agressif*». Les autorités espagnoles n'ont pu être contactées dans l'immédiat.

Le sang continue de couler en Algérie

Plus de 1100 personnes ont péri depuis le début du ramadan

REUTERS

Alger — Les autorités algériennes ont fait état hier du massacre de 20 personnes dans la wilaya de Tiaret, à l'ouest du pays tandis que la presse rapportait la mort de 22 civils et d'au moins 48 islamistes victimes des forces de sécurité et de règlements de compte entre groupes rivaux.

Selon un communiqué diffusé par l'agence APS, le massacre perpétré à Tiaret par «*un groupe terroriste*» s'est produit sur la route qui relie Freneda à Haouch Mecharef, à environ 230 km au sud-ouest d'Alger.

«*Immédiatement alertés, les services de protection civile se sont rendus sur les lieux pour apporter assistance et aide aux victimes de cet acte ignoble dont les auteurs font l'objet d'une intense opération de recherches par les services de sécurité*», ajoute le communiqué.

Il s'agit de la première confirmation officielle d'un massacre depuis celui commis il y a deux semaines exactement à Sidi Hamed, au sud d'Alger, qui avait fait 103 morts et 70 blessés, selon les forces de sécurité. Depuis, les autorités avaient fait part d'attentats à la bombe, mais pas de massacres.

La presse quant à elle continuait toutefois de tenir son registre macabre. Dans la nuit de vendredi à samedi, une cinquantaine d'islamistes présumés, répartis en trois groupes, ont massacré onze paysans dans le village de Kaid Ben Larbi, dans la province de Sidi Bel Abbès, à quelque 400 kilomètres à l'ouest d'Alger, écrivent dimanche les quotidiens *La Tribune* et *Liberté*.

Le premier groupe s'est heurté à une force de volontaires — des «*Patriotes*» —, le deuxième a tué les onze civils, tandis que le troisième bloquait l'entrée du village, précipitant les journaux, ajoutant que deux femmes ont été enlevées au cours de l'attaque. Quatre autres villageois ont été tués dans la nuit de mercredi à jeudi, près d'El Kehania, dans la région de Chlef, à 150 kilomètres à l'ouest d'Alger, rapporte le quotidien *El Watan*.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, une bombe a été jetée au domicile d'un «*Patriote*» près de Oued Sly, à Chlef également, tuant une de ses filles, âgée de vingt ans, et en blessant une autre, rapporte *Liberté*. Une autre bombe a explosé dans un café de Bougara, près de la ville de garnison de Blida, à 50 km au sud d'Alger, faisant trois morts et cinq blessés, dit *La Tribune*. Trois personnes ont été tuées et 21 autres blessées par l'explosion d'une troisième bombe, dans la ville orientale de Sétif, dans la nuit de vendredi à samedi, selon *El Watan*.

Cette série d'attentats et de massacres porte à plus de 1100, le nombre de victimes tuées depuis le début du ramadan, le 30 décembre.

Les attentats à la bombe, en particulier, se sont multipliés depuis la visite de 24 heures en Algérie d'une tróika de l'Union européenne, lundi dernier, destinée à recueillir des informations sur six ans de violences qui ont fait au moins 26 000 morts, selon les autorités algériennes, entre 65 000 et 80 000 de sources occidentales et humanitaires.

Par ailleurs, appuyés par des forces volontaires et d'autres groupes paramilitaires, les militaires algériens ont tué treize islamistes présumés dans la région de Massouma, à Blida, entre vendredi et samedi, rapporte *La Tribune*. Les mêmes jours, ajoute le quotidien, 18 islamistes au moins ont été tués à Alger et dans la région voisine de Staoueli.

É D I T O R I A L

La crise et la démocratie

Lise Bissonnette

Ramenés pendant quelques jours ou des semaines à des modes de vie d'une époque révolue, les Québécois auraient fort goûté le style de gouvernement de Lucien Bouchard durant la crise hydroélectrique. Mais le paternalisme qui n'a cessé d'affleurer sous la sollicitude paternelle du premier ministre renvoie aussi à d'anciens temps. Le retour de la lumière permet de scruter cet «effet Bouchard» de plus près.

D aucuns évoquent, à son propos, l'image de Duplessis. Elle est tout à fait injuste quant au programme de gouvernement. M. Bouchard est le contraire du colonisé qui vendrait pour une chanson les ressources du Québec aux maîtres américains, du cynique valorisant l'ignorance chez le peuple, du réactionnaire braqué contre l'évolution des mœurs et les exigences de justice. Mais si la tentation reste forte d'évoquer le «chef», c'est que le premier ministre, à bien des égards, en prend large avec la démocratie. Il y a, chez lui comme chez le fondateur de l'Union nationale, de l'autocrate. Qu'il soit éclairé, et par là plus facilement approuvé, ne change rien au malaise qui traîne en son sillage, une fois éteintes les caméras et dissipés les accents cordiaux.

La démocratie en est plus injuriée, aujourd'hui, qu'au temps de Duplessis. Le Parlement du Québec a beau être le plus ancien en Amérique du Nord, le suffrage universel n'est apparu ici qu'en 1940 avec le vote des femmes, et les exigences démocratiques étaient encore balbutiantes durant l'immédiat après-guerre. Hors les campagnes électorales, on rendait compte aux caisses occultes plutôt qu'au peuple, les sondages n'étaient pas encore nés pour infléchir les impulsions des élus, les médias et leurs tribunes n'en étaient pas de masse. Et surtout la société «participative», avec ses mille manières d'associer les citoyens aux organismes publics qui les encadrent, n'était même pas prévisible. L'autorité de M. Duplessis, aussi brutale qu'elle ait été, s'accordait à l'ordre alors établi, avec ses hiérarchies et ses plébiscites. Il n'est plus le nôtre.

La façon de gouverner de M. Bouchard nous y ramène pourtant, et trop souvent pour ne pas susciter l'inquiétude.

La crise actuelle aura confirmé avec éclat son goût pour le gouvernement de droit divin. On l'a vu adopter des décrets en enfilade, sans le moindre avertissement ou débat préalable. Confronté par la presse, il commençait par s'impatienter de toute question où il invoquait l'urgence, alors que l'objet de ces décrets dépassait de loin les exigences de l'après-temps. Pire, il invoquait le «développement du Québec», vaste couverture de tous ses actes durant ces jours agités, chèques en blanc qu'il aurait été choquant, paraît-il, de ne pas lui consentir.

Ce comportement est le même qui lui fait hausser les épaules quand on lui rappelle qu'il n'a pas de mandat pour gouverner le Québec, comme nous ne cessons de le répéter ici. Un mandat électoral, c'est le fondement même de la démocratie. Dans son cas, la carence est double: d'une part, il n'a été élu que par les citoyens de son comté et les Québécois ne l'ont pas choisi comme premier ministre; d'autre part, le gouvernement du Parti québécois a été porté au pouvoir en 1994 avec un programme radicalement différent de celui qu'il a mis en œuvre, notamment en matière sociale et économique. Comme nous l'avions suggéré au lendemain de son arrivée au pouvoir, un véritable démocrate aurait pu prendre quelque temps pour évaluer l'état des lieux, pour se donner un programme, mais il aurait ensuite requis l'appui des électeurs pour le mettre en œuvre.

Pour défendre l'absence de scrutin, position certes autocratique, son parti et ses amis s'appuient sur les sondages pour affirmer que le peuple ne veut pas d'élections, que M. Bouchard est de loin son favori, et que le programme du déficit zéro passe la rampe. Réponse indigne, surtout venant de gens qui font la leçon à leurs adversaires fédéraux, quand ce n'est à la Cour suprême, au nom des exigences morales de la démocratie. Quand on traite le sondage comme l'équivalent du suffrage, on fait de la légitimité, assise même des institutions publiques, une affaire accessoire. Malgré certaines promesses trompeuses, le gouvernement libéral fédéral de M. Chrétien, némesis du PQ, détient un mandat légitime. De même le gouvernement de Mike Harris, qui a bouleversé l'organisation sociale de la province voisine, ou celui de M. Klein en Alberta, qui a été le premier à mettre sa province au régime dur, sont-ils plus légitimes que celui du Parti québécois qui aime pourtant le regarder de haut. Leur honneur d'élus est saut. Celui du PQ ne l'est pas, et c'est M. Bouchard qui devrait en être le garant.

La tentation duplessiste se manifeste encore plus clairement dans le corporatisme cher au premier mi-

nistre. En 1996, il substituait aux élections une solennelle rencontre au sommet avec les élites québécoises, patronales et syndicales surtout. Il dessinait avec elles les grandes missions économiques et sociales de son gouvernement, comme autrefois le premier ministre en décidait en compagnie des évêques. En ce mois de janvier 1998, on l'aura vu faire de la direction d'Hydro-Québec, non élue, une partie prenante au Conseil des ministres, en plus de ratifier sans examen son plan quinquennal. Ce plan, qui modifie en profondeur les objectifs de la société d'État, n'est pas seulement celui de la direction et du conseil d'Hydro-Québec, il est celui des milieux financiers qui l'approuvent depuis des mois. Autre consensus élitiste, qu'on tente subrepticement de faire passer pour un vœu général.

Quant à la démocratie de participation, qui a ses énormes défauts quand elle s'enlise mais qui est néanmoins une forme avancée de citoyenneté, elle passe maintenant par-dessus bord. Les mécanismes habituels d'études d'impact du développement hydroélectrique ont été les premiers à sauter à la faveur de la crise; plutôt que de réclamer des procédures accélérées d'organismes comme le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, on les a carrément écartés — l'occasion était belle — pour les remplacer par de vagues assurances d'études *ad hoc*. Les demandes d'enquête publique, élémentaires devant un désastre dont les effets n'ont pas eu d'équivalent au cours du siècle, sont d'avance limitées à une élucidation «technique et scientifique» qui écarte toute révision en profondeur des politiques.

Le devoir d'information est restreint lui aussi aux renseignements techniques; nous avons tout su de l'histoire quotidienne des pylônes de Saint-Césaire mais l'histoire réelle de la crise est demeurée brumeuse ou elliptique. Ce qui a au moins eu l'avantage de semer le doute, meilleur antidote à l'abus de pouvoir: croyez-vous vraiment que le «vendredi noir» a failli détruire les avancées de la civilisation dans l'île de Montréal, ou pensez-vous que ce récit d'horreur arrivait à point pour justifier *a posteriori* des décrets mal reçus dans l'opinion? Croyez-vous vraiment que l'adoption en catimini et sans examen de l'entière du plan quinquennal d'Hydro-Québec était indispensable pour rassurer les financiers internationaux, ou pensez-vous que les Moody's de ce monde ont bon dos pour court-circuiter des examens plus serrés? Maintenant que vous savez que la future ligne électrique Duvernay-Anjou n'a pas été planifiée pour apporter plus de «jus» au centre-ville malgré ce qu'on en disait pour la déguiser en urgence, que pensez-vous des projets d'interconnexions qui viennent d'apparaître avec les États-Unis et dont on vous dit qu'ils n'ont rien à voir avec les futures exportations?

On nous a demandé de croire sur parole, une parole qui n'était étayée par rien d'autre que le charisme, indéniable, de celui qui la prononçait avec conviction. Mais qui nous dit qu'une fois décapé le vernis, nous ne nous trouverions pas devant la démagogie brute d'un Guy Chevrette, sans gêne pour bousculer toute question un peu approfondie, au nom de ce qu'il croit être son irrésistible virilité? Ce n'est peut-être pas un hasard si ce ministre, qui emprunte pour sa part sans vergogne au duplessisme, est d'évidence celui en lequel le premier ministre met toutes ses complaisances, qu'il laisse déformer les faits, insulter l'intelligence, faire le gars de taverne en espérant que ça rapporte. Pendant ce temps pâlisent les ministres qui font proprement leur travail et qui préservent dans la vie politique cet élément de dignité que le Parti québécois espérait, à ses origines, renforcer.

Tous les périls d'un pouvoir trop personnel guettent ce gouvernement au surplus conforté par la faiblesse et souvent l'insignifiance des partis d'opposition. Ses succès sont certains; la machine de la remise en ordre des finances publiques et des quelques réformes corollaires grince mais avance, la gestion de crise a été dans l'ensemble remarquable et parfois exemplaire, l'hostilité canadienne post-référendaire n'a pas réussi à épuiser l'espoir de changement, l'énergie générale ne manque pas (sauf dans le réseau électrique...). Mais si ces résultats s'obtiennent au prix d'une régression des valeurs de citoyenneté, d'un lien infantilisé entre les électeurs et les dirigeants, d'une réduction des mécanismes reconnus d'information et de consultation, du recours à la démagogie, d'un déficit démocratique, en somme, nous aurons beau nous réjouir de nos démonstrations de force, nous n'aurons bâti que de l'éphémère.

Paternel
et paternaliste,
l'effet Bouchard
évoque
des temps révolus



LE MONDE

La dimension culturelle de l'œcuménisme

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens, dont il est prévisible qu'un jour elle s'intéressera également aux rapports avec les juifs, évoque un peu chaque année le rôle joué par un pape visionnaire, Jean XXIII, et poursuivi avec détermination par ses successeurs, en faveur d'une meilleure compréhension et d'une action commune parmi tous ceux qui se réclament de l'enseignement évangélique.

Les progrès dans la voie du rapprochement entre les chrétiens, accomplis depuis le dernier concile, sont réels. Certains d'entre eux paraissent même impensables dans un si bref délai. Mais les quelques obstacles d'ordre théologique qui subsistent entre les catholiques et les orthodoxes, restent sérieux, à commencer par la conception que se font les catholiques de la primauté de l'évêque de Rome.

Cette semaine annuelle pour l'unité des chrétiens, malgré son importance, ne doit pas faire oublier un autre événement, celui-là nouveau, qui s'est déroulé à Assise le 27 octobre 1986: la rencontre de jeûne et de prière des représentants de toutes les grandes religions du monde. Cette réunion, la première du genre dans l'histoire de l'humanité, dont l'idée serait attribuable au dalaï-lama, avait été organisée par le Vatican avec l'appui de toutes les Églises et communautés ecclésiales de la chrétienté. Il était normal que le Saint-Siège en prit l'initiative, non seulement en raison de ses ressources matérielles mais aussi de son caractère d'institution occidentale.

C'est l'Occident, faut-il le rappeler, qui, au cours des derniers siècles, est venu, presque toujours par la force, souvent par la violence, ébranler les autres civilisations, saper leurs croyances millénaires et parfois détruire complètement leurs assises sociales.

La rencontre d'Assise pouvait, en un sens, être interprétée comme un

geste de réconciliation sinon un acte de repentir de la part des chrétiens d'Occident envers le reste du genre humain. Comment effacer le souvenir de tant de conquêtes, de spoliations, de conversions forcées faites avec la complicité des disciples d'un Dieu d'amour qui, eux-mêmes, étaient allés jusqu'à l'extermination de ceux qui, dans leurs propres rangs, avaient adopté des attitudes déviantes? Mais, lors du rassemblement d'Assise, chacun des participants a pu aussi méditer sur les crimes commis au nom de sa propre foi et admettre la nécessité de bannir tout sentiment de haine ou de mépris envers son voisin dissident.

Il faut se rappeler le vers célèbre, toujours vrai, de Lucrèce affirmant que la religion a pu inspirer bien des crimes: *tantum religio potuit suadere malorum*. Aucune religion n'a réussi à freiner en tout temps ceux auxquels elle avait transmis ses valeurs les plus hautes. Ainsi, on a toujours loué à juste titre l'idéal pacifiste et la mansuétude du bouddhisme. Pourtant, il y a moins de 30 ans, Pol Pot et ses milices ont perpétré contre les leurs des massacres dont nul jusque-là n'avait cru capables des hommes élevés dans une religion de tolérance et de compassion.

On commet souvent l'erreur de dissocier le religieux du politique. Un éminent intellectuel maghrébin, Mohammed Arkoun, dans son commentaire sur le dernier catéchisme catholique, a écrit ces mots: «La politique est à la racine du religieux, autant que la politique nourrit la politique et pèse sur lui. On ne cesse de buter sur leurs rapports...»

Toutes les religions ont été intégrées dans des cultures, même dans celles qui se disent laïques. Elles sont devenues un élément essentiel de l'identité d'une nation ou d'une cité. On s'en réclame à l'occasion pour justifier les pires comportements collectifs, comme on l'a vu au Liban, com-

me on continue de le voir en Irlande, en Bosnie, au Soudan, au Nigeria et en Inde. Même au sein de l'Union européenne, on peut encore invoquer la religion pour se soustraire à des résolutions adoptées par le Parlement européen. Ainsi, en 1993, le Parlement d'Athènes, passant outre à une requête du gouvernement grec, a décidé, malgré les protestations des catholiques et des juifs, de maintenir la mention de la religion sur la carte d'identité des citoyens.

Toutes les religions, en tant qu'institutions historiques, ont leur finitude et seul le dépassement des bornes propres à chacune d'elles peut rendre possible un rapprochement significatif entre les individus et entre les peuples. Autrement, même non pratiquées, les religions peuvent, au nom de la sauvegarde d'une identité, devenir des pépinières de fanatiques et servir de prétexte à l'exaction et au meurtre.

Vue dans la perspective du resserrement des liens entre les nations par l'intermédiaire de leurs chefs religieux, la rencontre d'Assise paraît d'ores et déjà un événement prophétique. Limité dans ses résultats, affaibli, même, par des propos inattendus du pape à l'égard du bouddhisme, le rassemblement d'Assise est néanmoins l'un des signes d'une réalité désormais incontournable, qu'on a appelée la mondialisation et qui exprime l'interdépendance grandissante et irréversible des peuples dans tous les domaines.

Chaque culture, tout en défendant à bon droit ses acquis, devra apprendre à coexister avec les autres et à transformer en enrichissement ce qui lui apparaît souvent, *a priori*, comme une concession discutable sinon périlleuse. Tout est mouvement, dans l'alternance croient les uns, dans le cycle affirmé les autres. Mais, chose certaine, l'humanité tout entière s'achemine dorénavant, à chaque instant, vers un même avenir, qui sera le produit de ses propres actes. Celui qu'elle a accompli à Assise semble porteur d'un espoir inédit.

À PROPOS

... de la reddition de compte à Ottawa

Un nombre sans précédent d'activités — dont plusieurs services publics essentiels — ne seront plus exercées par des ministères fédéraux. Ces changements prennent un éventail de formes, sous un éventail d'étiquettes, comme la «dévolution», la «commercialisation» et les «nouveaux mécanismes de prestation des services». Par exemple, des activités sont cédées à des tiers, tel le système de navigation aérienne, et à des groupes de clients, tels les programmes destinés aux autochtones. De plus, le gouvernement négocie de nouveaux partenariats pour partager les responsabilités des programmes avec les gouvernements provinciaux. Dans le cadre de ces changements, on crée de nouvelles organisations qui sont structurées de façon bien différente du modèle traditionnel du ministère. Cela laisse présager un

important changement dans la structure et la nature de l'administration fédérale. Un changement notable imminent est le projet de la nouvelle Agence canadienne des douanes et du revenu. Elle remplacera Revenu Canada et comptera, à elle seule, 40 000 employés — quelque 20 % de la fonction publique fédérale — et recevra des crédits parlementaires annuels de plus de deux milliards de dollars. Les parlementaires ont un important rôle de surveillance à jouer dans l'établissement de ces nouvelles organisations. Outre l'aspect politique — la question de savoir si la structure proposée est en fait la meilleure solution — se pose la question du maintien de la reddition de comptes.

Rapport du vérificateur général du Canada, décembre 1997.

L E T T R E S

La vigilance s'impose

Mme Bissonnette, permettez-moi de vous féliciter de votre éditorial du 21 janvier dernier («De la fuite au mépris») qui me semble très perspicace et courageux.

Je crois que vous avez mis le doigt sur des faits très importants et des décisions très contestables de la part du gouvernement. Il me semble qu'on peut entrevoir, en filigrane, une ten-

dance, très dangereuse, chez M. Bouchard, parce qu'il est momentanément l'homme de la situation, à agir comme s'il se disait: «L'État, c'est moi». Il doit respecter les limites de sa fonction et se rappeler qu'il est le serviteur du peuple, non son maître absolu. Un premier ministre n'est pas un ethnarque ni un premier consul. Il doit agir calmement et froidement, avec un esprit vraiment démocratique, sans basculer dans la facilité et

l'abus de certaines situations sous la pression d'éléments étrangers qui sembleraient parfois combler davantage que les Québécois eux-mêmes.

Comme vous, je pense que les citoyens doivent être plus que jamais vigilants et même exigeants pour le respect intégral des processus de protection des droits.

Bravo encore une fois.
William Morris
Montréal, 22 janvier 1998

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Sur certains propos de Matthew Coon Come

L'erreur stratégique des leaders cris

La communauté d'intérêts des nations opprimées du Canada commande une alliance stratégique entre forces souverainistes et dirigeants autochtones

MARC BONHOMME

Responsable à la rédaction de la revue Option Paix

Depuis juin dernier, une controverse oppose, dans les pages du *Devoir*, le grand chef cri Matthew Coon Come et l'éditorialiste Michel Venne. Étant personnellement impliqué depuis juillet 1990 dans le soutien aux luttes autochtones et ayant participé très activement à la Coalition pour un débat public sur le projet Grande-Baleine, je me sens directement interpellé par ce débat. Le fond de la controverse repose sur l'accusation de racisme que le grand chef cri dirige contre le gouvernement du Québec, qu'il distingue du peuple québécois. Cette accusation provient de l'invocation de la clause de la *terra nullius* (terres qui n'appartiennent à personne) de la part du gouvernement du Québec dans la cause des droits de pêche algonquins.

Même s'il est vrai que M. Coon Come ne fait pas dans les nuances, comme l'a montré M. Venne dans sa réplique du 12 janvier, il est exact que le gouvernement du Québec a invoqué au moins indirectement cette clause colonialiste après que les gouvernements du Canada et de l'Australie y ont récemment renoncé. Alors que, par sa déclaration de 1985 reconnaissant les peuples autochtones du Québec comme nations — sans toutefois en préciser la signification concrète —, le gouvernement du Québec avait une longueur d'avance, sa négligence de la question depuis ce temps, comme le souligne d'ailleurs M. Venne, lui a fait faire un pas en arrière, ce qu'expliquent sans doute les séquelles mal digérées de la crise d'Oka et la controverse à propos de Grande-Baleine.

Si cependant la plupart des militants pro-autochtones francophones du Québec vont être d'accord avec le jugement sévère du leader cri à propos du gouvernement du Québec, ils n'en ressentent pas moins un malaise face à plusieurs déclarations de M. Coon Come. Non pas qu'ils ne soient pas d'accord avec lui sur le fond: l'Entente de la Baie-James est un traité inégal même pas complètement respecté; les barrages d'Hydro sont une invasion du territoire exclusif de la nation crie, ce qui exige au moins de substantielles redevances comme compensation. Même que plusieurs militants, dont je suis, ne sont pas d'accord à ce que l'intégrité territoriale du Québec s'applique aux nations autochtones qu'outre le droit à l'autodétermination que la nation québécoise.

Une stratégie pro-Canada

Le malaise vient plutôt de la stratégie pro-Canada du Grand Conseil des Cris du Québec. Si le gouvernement du Québec est raciste, le gouvernement du Canada ne l'est-il



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Qu'ils soient de la région de Sept-Îles ou de la Baie-James, les nations autochtones partagent avec les nationalistes québécois une certaine communauté d'intérêts.

pas tout autant avec sa Loi des Indiens et son système de réserves que l'ancien régime sud-africain avait pris comme modèle? Les Cris refusent, avec raison, d'être confinés dans une réserve, si grande soit-elle. Ils veulent un gouvernement autonome sur un territoire bien délimité, ce vers quoi tend timidement et non sans équivoque le rapport Erasmus-Dussault. Dénoncent-ils comme raciste, sur les scènes publiques onusienne, américaine, européenne et canadienne-anglaise, l'apartheid anti-autochtone canadien et la non-réponse du gouvernement fédéral au rapport

Erasmus-Dussault, comme l'a expliqué Lise Bissonnette dans son éditorial du 12 janvier («*Cérémonie inachevée*»)?

Face à cette stratégie de deux poids deux mesures, non seulement les militants pro-autochtones du Québec doivent-ils s'opposer aux politiques anti-autochtones d'Ottawa et de Québec, et au silence des dirigeants syndicaux et de plusieurs groupes populaires liés par leur stratégie du partenariat et les préjugés d'une forte partie de leur base, mais ils doivent se démarquer des déclarations anti-Québec du grand chef cri tout en lui donnant

raison en ce qui a trait au fond. Pas facile. On se sent parfois aussi politiquement isolés que les sans-électricité de la Montérégie, la sympathie en moins.

La première erreur de cette stratégie est qu'elle repose davantage sur les préjugés anti-Québec fort présents en Amérique du Nord anglophone — sans oublier des visées non avouables sur les ressources du nord du Québec — ou, en Europe surtout, sur une conception idyllique du mode de vie autochtone, et moins sur une défense conséquente des droits autochtones. D'où des succès hors Québec faciles mais fragiles. La seconde erreur est de ne pas donner la priorité à la construction d'une solide alliance au Québec même, là où ça compte vraiment à long terme.

Pourtant, ni la nation crie, ni les autres nations autochtones, ni les nations québécoise et acadienne ne sont reconnues par la Constitution du Canada. À cause de cette non-reconnaissance, résultat d'une histoire de conquête contre ces nations, le Canada est une «*prison des peuples*». Certes, l'histoire de leur conquête et ses conséquences socioéconomiques et institutionnelles varient fortement d'une nation à l'autre. De ce fait, les revendications de libération nationale de chacune sont différentes, la plupart souhaitant l'autonomie, mais un fort pourcentage de Québécois souhaite la souveraineté si ce n'est l'indépendance, du fait de leur relative force démographique, économique et politique.

Une alliance stratégique

Cette communauté d'intérêts des nations opprimées du Canada commande une alliance stratégique. Pour qu'elle se réalise, il faut que les forces souverainistes renoncent à appliquer l'intégrité territoriale aux nations autochtones en faveur d'une proposition de traité entre égaux dans une République fédérée du Québec où certains territoires seront gérés en commun et d'autres en exclusivité. D'un autre côté, cette alliance sera difficile à amorcer tant que les dirigeants autochtones ne voudront pas appuyer critiqueusement la seule force importante menaçant sérieusement les forces du *one-Canada building* qui ne laisseront jamais aux peuples autochtones le contrôle de leurs territoires et ressources.

Evidemment, ce serait aux forces souverainistes de faire le premier pas, du simple fait que la nation québécoise aussi, comme nation blanche, a une relation de domination face aux Cris. Un tel revirement enlèverait un argument-clé aux tenants de la rectitude politique qui ne voient qu'ethnisme dans la lutte du peuple québécois pour sa liberté, y compris celle de ses nationalités (communautés culturelles). Mais il n'est pas interdit au Grand Conseil, tout comme il l'a fait pour Grande-Baleine et pour le plus grand bien du Québec, de faire la leçon aux souverainistes en leur tendant la main le premier. À moins qu'il préfère d'interminables palabres sans rapport de forces ou, comme dans la fable, de s'allier avec le lion qui finira bien par prendre tout le morceau.

Gestion de la forêt boréale

Pas de catastrophe à l'horizon

La coupe avec protection de la régénération et des sols n'est pas la réponse à tous les maux mais elle constitue une grande amélioration par rapport à la coupe à blanc

JACQUES ROBITAILLE

Sous-ministre associé aux Forêts du Québec

C'est avec surprise que j'ai pris connaissance du texte que Harvey Mead a récemment signé dans l'édition du 16 janvier 1998 du journal *Le Devoir* («*Une forêt saignée à blanc*»). Sa perception de l'aménagement des forêts nordiques me semble négative et je ne peux partager une vision aussi alarmiste de leur état. Il m'apparaît donc important de porter à son attention quelques éléments d'information, dont les multiples ajustements apportés au cadre de gestion qui tiennent compte de la spécificité de la forêt boréale.

Loin d'être un milieu statique, la forêt québécoise est un milieu en évolution qui se renouvelle continuellement. Les perturbations naturelles y jouent un rôle important, tant dans le façonnement des paysages que dans la régénération des peuplements. La forêt boréale est un écosystème en équilibre dynamique avec de grands phénomènes perturbateurs auxquels les espèces fauniques et floristiques sont très bien adaptées. Les conditions climatiques qui y prévalent et la nature de ses peuplements (essences résineuses, tapis de mousses et de lichens) lui confèrent une plus grande vulnérabilité aux feux. Le passage d'un feu peut affecter d'importantes superficies, tout comme les chablis et les épidémies d'insectes. Ces perturbations de grandes superficies conduisent à la reconstitution de peuplements de même classe d'âge. On parle alors de forêt équiennne, où les

arbres arrivent à maturité presque tous en même temps.

La forêt boréale constitue, il est vrai, un vaste territoire de production de matière ligneuse et, à ce titre, l'aménagement forestier y est présent. Elle est en majeure partie de tenure publique et, par conséquent, les pratiques sylvicoles sont assujetties aux règles de gestion déterminées par le gouvernement.

Or, depuis 1986, avec l'adoption de la Loi sur les forêts, les forêts publiques du Québec sont aménagées sur la base du rendement soutenu. Le volume de bois récolté chaque année dans une unité d'aménagement est déterminé en tenant compte de la possibilité annuelle de coupe à rendement soutenu. Celle-ci correspond au volume maximum que l'on peut prélever à perpétuité, dans un territoire donné, sans diminuer sa capacité de production. Cela signifie que la forêt est aménagée de manière à y retrouver, à long terme, des peuplements forestiers de toutes les classes d'âge. Plusieurs facteurs viennent influencer le calcul de la possibilité et diffèrent paramètres sont alors intégrés aux équations. Ceci, pour prendre en considération les caractéristiques du territoire, et notamment, dans le cas des forêts nordiques, une croissance plus lente des arbres et une productivité moins élevée des peuplements. Qu'une épinette prenne 50 ans ou 120 ans à atteindre la maturité ne fait aucune différence lorsque la forêt est aménagée sur la base du rendement soutenu. La possibilité forestière est ajustée en considérant ce facteur.

Depuis l'adoption de la stratégie de protection des forêts, le cadre réglementaire a été modifié et définit de nouvelles modalités de récolte portant entre autres sur une diminu-

tion substantielle de la superficie maximale pouvant faire l'objet de coupes d'un seul tenant. Ainsi, dans la forêt boréale, la superficie maximale des coupes d'un seul tenant a été réduite de 40 %, passant de 250 hectares à 150 hectares. Ces dimensions s'apparentent davantage à celles des superficies touchées par les phénomènes perturbateurs naturels qui affectent de façon récurrente la dynamique naturelle de la forêt boréale. De plus, les aires de récolte inférieures à 100 hectares doivent désormais représenter au moins 70 % de la superficie aménagée dans les territoires nordiques. Des mesures additionnelles concernant la forme des coupes s'ajoutent aux précédentes pour répondre plus adéquatement aux besoins de la faune, en maximisant la longueur des bordures et en minimisant les distances de l'abri.

Milieux fragiles

La stratégie a aussi amené l'adoption de mesures pour prévenir la dégradation des milieux fragiles.

À cause de leurs caractéristiques biophysiques particulières, certains écosystèmes sont plus sensibles aux perturbations (naturelles ou anthropiques) et leur capacité à se reconstruire avec le temps est plus faible. Ces milieux fragiles, dont notamment les stations dont les sols sont hydromorphes, se retrouvent en forêt boréale. Les connaissances que nous avons acquises sur ces écosystèmes nous permettront de publier

sous peu des guides techniques, faits à l'intention des aménagistes forestiers, qui proposent des critères de localisation ainsi que des modalités d'interventions appropriées à ces milieux. Ajoutons que la récolte des pessières à épinette noire et cladonies est désormais interdite en raison de leur faible capacité à se reconstruire.

Aucun peuplement forestier ne peut répondre en même temps aux besoins de chaque espèce. C'est pourquoi le territoire doit contenir une variété de peuplements d'âges différents répartis dans le temps et dans l'espace, créant ainsi une mosaïque d'habitats. En agissant ainsi, on répond aux besoins de la majorité des espèces occupant le territoire. L'unité territoriale de référence (UTR) est un nouvel outil défini au règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine public (RND), qui contribue à intégrer dans la planification forestière ces préoccupations relatives à la faune. Le découpage de chaque unité d'aménagement en UTR vise à assurer une meilleure répartition des aires de récolte dans l'espace et la présence de couvert d'abri et de nourriture pour certaines espèces fauniques. Dans chacune de ces unités territoriales, les récoltes de bois sont réalisées de manière à conserver en tout temps un minimum de 30 % de la superficie forestière productive couverte par des peuplements ayant quelques mètres et plus de hauteur. Par

ailleurs, la régénération doit atteindre trois mètres avant de procéder à la récolte de la superficie adjacente non coupée.

Une amélioration

Le choix des pratiques d'aménagement à favoriser sur un territoire doit se faire en fonction des caractéristiques écologiques de l'écosystème, des éléments perturbateurs que l'on retrouve naturellement dans le milieu et des besoins de la société. En forêt boréale, nous l'avons mentionné, les arbres d'un même peuplement arrivent à maturité en même temps et doivent alors être récoltés. La coupe à blanc était, avant 1995, une pratique forestière utilisée dans les forêts équiennes. Par le passé, elle s'est pratiquée sans égard aux sols et à la régénération qui s'y développaient. La stratégie de protection des forêts a amené le remplacement de cette pratique par une variante, la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), qui oblige de prendre des précautions pour ne pas endommager la régénération préétablie et pour protéger les sols. La CPRS n'est pas la réponse à tous les maux mais elle constitue une grande amélioration par rapport à ce qui était fait auparavant.

Enfin, n'oublions pas que depuis la mise en œuvre de la Loi sur les forêts, tous les intervenants forestiers qui récoltent de la matière ligneuse ont l'obligation de restaurer le couvert forestier à la suite de leurs activités. La régénération naturelle est privilégiée parce qu'elle est très bien adaptée au site. Mais, pour respecter ses obligations, l'industriel forestier devra dans certains cas avoir recours à la plantation ou au regarnissage, afin d'assurer l'établissement et le

maintien des essences recherchées.

L'ensemble des mesures précitées sont autant de dispositions en vue d'assurer une protection et une utilisation rationnelle de nos forêts. Plusieurs des dispositions mises de l'avant par le ministère tiennent compte de la spécificité de la forêt boréale. Pour le moment, les suivis, contrôles et inventaires que nous effectuons périodiquement ne nous permettent pas de croire à l'imminence d'une catastrophe dans les forêts nordiques.

Ainsi, le risque que M. Mead soulève quant à la présence de déserts nordiques ne nous semble pas fondé. Toutefois, nous sommes sensibles aux préoccupations exprimées et nous avons prévu porter une attention accrue à la zone frontalière de la forêt boréale. Déjà, des efforts sont consentis en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Faune pour identifier dans ces secteurs des zones à haute valeur écologique dans l'éventualité de créer des aires protégées.

Nous sommes d'avis qu'une meilleure connaissance de la dynamique de la forêt boréale et de sa biodiversité est à la base de l'élaboration des outils de gestion qui nous permettront de l'aménager adéquatement tout en répondant aux besoins de l'ensemble des espèces qui l'habitent. Les efforts de recherche menés en ce sens, avec nos partenaires de l'industrie et du monde universitaire, de même que les résultats du bilan des cinq premières années d'application de la stratégie de protection des forêts, nous permettront d'apporter, dans le cadre de la mise à jour du régime forestier, les premiers ajustements qui viendront améliorer notre cadre de gestion.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paire (santé), Jean Fichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (rélecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutriscac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive : Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (commissaires); à l'information de la production : Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Carole Dallaire (responsable des ressources humaines), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS

CUBA

SUITE DE LA PAGE 1

«Dans la mesure où ils se considèrent comme des Cubains, ils doivent collaborer, avec sérénité et avec un esprit constructif et respectueux, au progrès du pays», selon le message papal remis aux évêques cubains.

Enfin, le pape, faisant manifestement allusion à l'Espagne et aux États d'Amérique latine, a demandé aux «nations, et particulièrement à celles qui partagent le même patrimoine chrétien et la même langue [de] travailler efficacement pour étendre les bénéfices de l'unité et de la concorde». Ces pays, a-t-il poursuivi, doivent «unir les efforts et surmonter les obstacles afin que le peuple cubain, acteur de son histoire, maintienne des relations internationales qui favorisent toujours le bien commun».

Marxisme et capitalisme

En matinée, sous l'œil attentif de Che Guevara et de Jésus-Christ, plus de 300 000 Cubains, dont Fidel Castro, ont assisté hier à une messe qui constituait le point d'orgue de la visite du pape. Dans son homélie, interrompue à plus de vingt reprises par des applaudissements et des acclamations de la foule, Jean Paul II a renvoyé dos à dos le marxisme et le capitalisme sauvage en invitant l'île caraïbe à «engager sur de nouveaux chemins».

«Cuba [doit] rompre l'isolement. Cuba doit s'ouvrir au monde, et le monde doit se rapprocher de Cuba, de son peuple, de ses enfants. Nous vivons des temps de rénovation alors que s'approche le troisième millénaire de l'ère chrétienne», a-t-il dit. En bus, à bicyclette et à pied, les Cubains sont venus place de la Révolution, haut lieu du castrisme, pour voir l'homme surnommé par Fidel Castro «l'ange exterminateur» du communisme. Trois témoins ont rapporté à Reuters qu'une femme installée au premier rang des spectateurs avait tenté, en pleine homélie papale, de dérouler une banderole frappée des mots: «A bas la dictature!» Elle a été rapidement évacuée par des hommes en civil.

Un portrait géant du Che, l'apôtre de la révolution mondiale, déroulé sur un bâtiment de 20 étages, faisait face à une effigie fraîchement peinte du Christ située de l'autre côté de la place bordée de monde agitant de petits drapeaux jaunes et blancs, aux couleurs du Saint-Siège.

Entre les deux se dressait l'autel surélevé et abrité sous une toile de tente blanche où Jean Paul II a célébré la messe. Fidel Castro, qui a troqué depuis le début de la visite du pape son légendaire treillis vert olive pour un très respectable costume-cravate, se tenait au premier rang, à côté de son vieil ami, l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, prix Nobel de littérature.

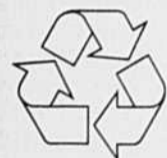
Le chef de l'État cubain, qui dirige depuis 1959 l'un des derniers régimes communistes au monde, avait donné pour consigne à ses compatriotes de faire bon accueil à leur illustre hôte et d'assister en masse aux quatre messes au programme.

La messe d'hier avait été précédée de l'hymne national cubain, qui a été entonné à gorge déployée par une foule au garde-à-vous et discrètement encadrée par des membres des Comités de défense de la révolution arborant un foulard rouge au cou. Des cris de «Vive Cuba! Vive la Vierge de la Charité! Vive l'Église catholique!» ont ensuite fusé. On a aussi entendu des cris «Liberté, liberté!» lorsque l'orateur a plaidé pour la liberté de culte, condamné l'athéisme d'État et brocardé «le néolibéralisme capitaliste qui subordonne la personne humaine aux forces aveugles du marché».

Lorsque le pape a pris la défense de la liberté de conscience qui, selon lui, «est la base et le fondement de tous les autres droits de l'homme», la foule a scandé: «Le pape veut que nous soyons tous libres!»

Jean Paul II a ajouté: «Un État moderne ne peut pas faire de l'athéisme ou de la religion l'un de ses décrets politiques. L'État, tout en se distançant de toute forme de fanatisme ou de laïcisme, devrait encourager un climat social harmonieux et une législation convenable permettant à chacun et à toutes les confessions religieuses de vivre leur foi librement.»

Le pape, dont la main gauche tremblait comme une feuille sous le vent froid venu de Floride, avait l'air en relative bonne forme. L'œil malicieux, il s'est exprimé dans un espagnol impeccable et il n'a pas craint d'émailler son discours d'apartés impromptus.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 909, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BASSE-CHURCHILL

SUITE DE LA PAGE 1

serait pas de problème avec le gouvernement fédéral, la province de Terre-Neuve ou les autochtones québécois. Ces derniers auraient en effet renoncé à toute revendication sur les rivières de la Côte-Nord.

Mais l'ensemble du projet reste à peaufiner, et une participation financière du fédéral est exigée par Terre-Neuve. Pour l'essentiel, les négociations entre Hydro-Québec et la Newfoundland & Labrador Hydro se sont bien déroulées, comme l'a déjà indiqué le président de la société d'État québécoise, André Caillé, au mois de décembre. Sur le plan politique, les choses demeurent toutefois un peu plus compliquées. À Québec, le mot «partenariat» est de rigueur pour désigner cet accord. Alors qu'à St. John's, il est important pour Brian Tobin de présenter l'accord de la Basse-Churchill comme une victoire ou à tout le moins comme un juste retour de l'ascenseur face au Québec.

L'exploitation de la Basse-Churchill représente un potentiel énergétique de 3500 mégawatts. Dans ce projet de 12 milliards, il est prévu qu'Hydro-Québec paie et transporte l'électricité jusqu'aux clients, essentiellement américains. La «facture» ainsi payée à Terre-Neuve pour cette

énergie servirait à «compenser» en quelque sorte la province de Brian Tobin pour les miettes qu'elle retire actuellement de l'électricité produite à Churchill Falls. Selon Terre-Neuve, leurs profits tirés de cette ressource hydraulique ne s'élevaient qu'à 16 millions annuellement, alors que le Québec toucherait, lui, 500 millions.

Enfin, le dernier élément du projet de la Basse-Churchill à être adopté demeure une ligne de transmission de deux milliards qui relierait cette région du Labrador à Terre-Neuve. La province atlantique doit notamment trouver de nouvelles sources d'énergie pour une usine de nickel qui s'installerait à Voisey Bay au cours des prochaines années. Le premier ministre Tobin demande donc au gouvernement fédéral de financer ce lien électrique par un prêt à long terme.

À Québec, cependant, on a peine à prévoir la réaction des Terre-Neuviens devant l'ensemble du dossier puisque l'on craint toujours leur hypersensibilité et leur susceptibilité devant la possibilité que le Québec puisse retirer des avantages de l'accord sur la Basse-Churchill. En 1992-93, le premier ministre Clyde Wells avait fait échouer un premier accord imminent à la dernière minute même si l'entente était grandement favorable à Terre-Neuve. On veut donc être certains, à St. John's, que le contrat profite avant

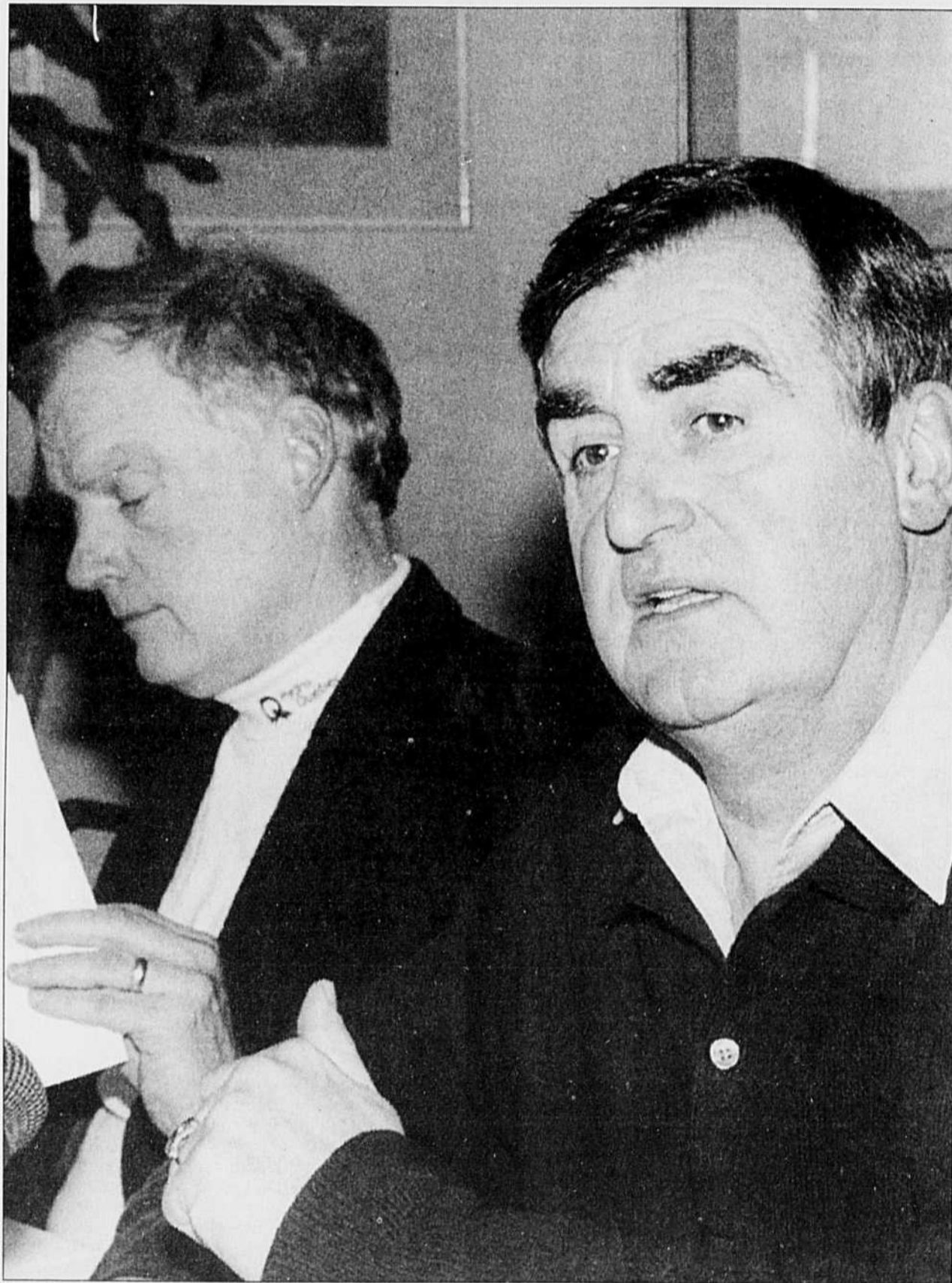
tout aux Terre-Neuviens. Extrêmement prudent, le premier ministre Tobin avait d'ailleurs indiqué au début de janvier que le dossier n'était pas du tout réglé et qu'il entrerait dans une phase critique, tentant de mettre en veilleuse les déclarations précédentes du président d'Hydro-Québec, André Caillé, qui estimait, en décembre, que le tout n'était plus qu'une question de formalités.

De son côté, avec l'accord sur la Basse-Churchill en poche, Hydro-Québec s'assurerait justement que le Québec aura sa part du gâteau en négociant l'exploitation d'un réseau hydrographique qui n'est, pour l'instant, pas contesté. En outre, dans le contexte nord-américain de la déréglementation, la société d'État québécoise s'assure de couper l'herbe sous le pied à des intérêts américains qui voudraient aussi tenter d'obtenir le feu vert environnemental de Terre-Neuve et d'Ottawa sur des rivières qui prennent leur source au Labrador. Certains groupes ont déjà manifesté leur intérêt à financer les projets de la province de Terre-Neuve dans la région.

Des audiences publiques conjointes, fédérale-provinciale, pourraient vraisemblablement être tenues afin d'analyser l'impact environnemental de tout le projet de la Basse-Churchill. C'est ce que la Nouvelle-Écosse et Ottawa ont déjà fait dans le cas du gaz naturel.

HYDRO «La ligne aurait nécessité normalement quatre mois de travail»

SUITE DE LA PAGE 1



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Environ 60 000 foyers seront toujours sans électricité après le rebranchement du poste de Saint-Césaire, ont déclaré hier le premier ministre Lucien Bouchard et André Caillé, président d'Hydro-Québec.

qu'il restera des rues et des rangs qui ne seront pas réalimentés. Nous tenons à leur affirmer qu'ils ne seront pas oubliés», a lancé le président d'Hydro-Québec, André Caillé, à l'intention des quelque 83 000 abonnés qui étaient toujours sans électricité hier après-midi, lors de la conférence de presse. Environ 60 000 foyers seront toujours sans électricité après le rebranchement du poste de Saint-Césaire, ce qui représente quelque 150 000 personnes. «Pour un service public, nous sommes conscients qu'il s'agit d'un très grand nombre», a souligné M. Caillé.

Le rebranchement du poste de Saint-Césaire a été réalisé grâce à la pose d'une ligne temporaire et «inusitée» entre Saint-Césaire et Boucherville. «La ligne aurait nécessité normalement quatre mois de travail, mais on l'a fait en deux semaines», a souligné André Caillé, louant le travail des ingénieurs d'Hydro-Québec et de leurs contractuels, des Forces armées et des monteuses américaines de la Detroit Edison. Pour cette semaine, Hydro vise quatre objectifs. D'abord, rebrancher 30 000 clients supplémentaires au réseau et, pour y arriver, la société d'État maintient la mobilisation de ses effectifs à 3000 personnes. Deuxièmement, fournir des informations de plus en plus précises aux municipalités et aux médias en ce qui concerne la date de rebranchement du reste des abonnés. Ensuite, Hydro veut raffermir le réseau d'alimentation en électricité de la Montérégie grâce à des lignes à 120 kV. Finalement, pour les 60 000 abonnés dont le rebranchement ne dépend pas du poste de Saint-Césaire, Hydro les supportera davantage grâce à des génératrices qui seront soit achetées, soit empruntées à des endroits où le courant est rétabli. Les établissements publics comme les écoles sont tout en haut de la liste des priorités, suivis par les éleveurs et les industries.

Après 20 jours de crise, la fatigue se fait sentir chez les monteuses de lignes d'Hydro-Québec. Un employé a d'ailleurs subi un grave accident, samedi, en recevant une importante charge électrique. L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, est hospitalisé à Montréal et ses blessures seraient considérées comme sérieuses. M. Caillé a demandé à ses employés d'observer scrupuleusement les consignes de sécurité et de prendre le temps de se reposer.

La commission scolaire Provençale sera la seule commission scolaire encore fermée cette semaine. Les 26 autres qui étaient touchées par les pannes seront totalement ou partiellement ouvertes. Les programmes de rattrapage sont en train d'être concoctés par le ministère de l'Éducation «pour qu'aucun enfant ne souffre sur le plan pédagogique», selon la ministre Pauline Marois. De l'aide psychosociale sera également disponible dans les commissions scolaires ou dans les CLSC pour les enfants qui auraient besoin d'être soutenus.

Le ministre de la Sécurité publique, Pierre Bélanger, a indiqué que l'organisation de la Sécurité civile maintiendrait le maximum de ses ressources jusqu'à ce que la situation soit revenue à la normale. Par contre, le ministre a souligné le phénomène d'épuisement chez les bénévoles et employés municipaux. «Je lance un appel à l'entraide aux municipalités qui ont retrouvé l'électricité pour donner un coup de main à celles qui n'en ont pas», a déclaré Pierre Bélanger.

Cent trente-deux centres d'hébergement sont toujours en fonction sur les quelque quatre cents qui étaient ouverts au plus fort de la crise. La Sûreté du Québec fera le tour de ces centres avec des travailleurs sociaux pour remonter le moral des sinistrés. La SQ reprendra aussi son porte à porte auprès des sinistrés qui ont choisi de demeurer dans leur maison.

BERLINER

«Un film sur la peur de l'autre, sur le rejet, sur le regard sévère des gens posé sur la différence»

SUITE DE LA PAGE 1

scénariste pensait qu'elle était un garçon fourvoyé dans la mauvaise enveloppe. Ça lui a permis de comprendre son sujet de l'intérieur. Mais comme la virilité d'une fille s'accepte mieux que la féminité d'un garçon, pour donner plus de poids au thème, elle a transposé son expérience dans un personnage masculin.»

«On a voulu aborder un thème grave sur le ton de la légèreté», précise le cinéaste. C'est un film sur la peur de l'autre, sur le rejet, sur le regard sévère des gens posé sur la différence. Sans ce regard-là, il n'y aurait pas de problème à vivre sa différence. Le reflet déformant crée l'ostracisme.»

Mi-drame, mi-comédie, avec beaucoup d'envoies oniriques et des couleurs folles, Alain Berliner a trouvé l'idée des variations de couleurs pour traduire l'univers intérieur du petit garçon convaincu mordu qu'il y a eu erreur sur son sexe. Et de s'habiller de robes vaporeuses. Et de s'enfermer dans un monde imaginaire aussi réel que le réel pour les enfants. Mais à l'heure où la vie de Ludovic bascule dans le drame, la folie chromatique s'atténue. L'image s'assombrit. C'est le film *Edward Scissorhands* de Tim Burton qui a inspiré à Berliner le climat, l'esthétique de *Ma vie en rose*.

Encore fallait-il mettre la main sur un petit garçon doté de cette grâce androgyne qui n'échoit pas à tous. Huit mois d'auditions, 300 enfants rencontrés, et puis un jour, le coup de foudre: «Georges Du Fresnois possède quelque chose d'angélique, s'émerveille encore Alain Berliner. Il a cette luminosité du regard qui donne envie à tout le monde de plonger dedans. Georges, un Français, vient d'un milieu de comédiens, ce qui l'a aidé à comprendre qu'un rôle n'est qu'un rôle, et qu'un acteur n'a pas à s'y identifier totalement.»

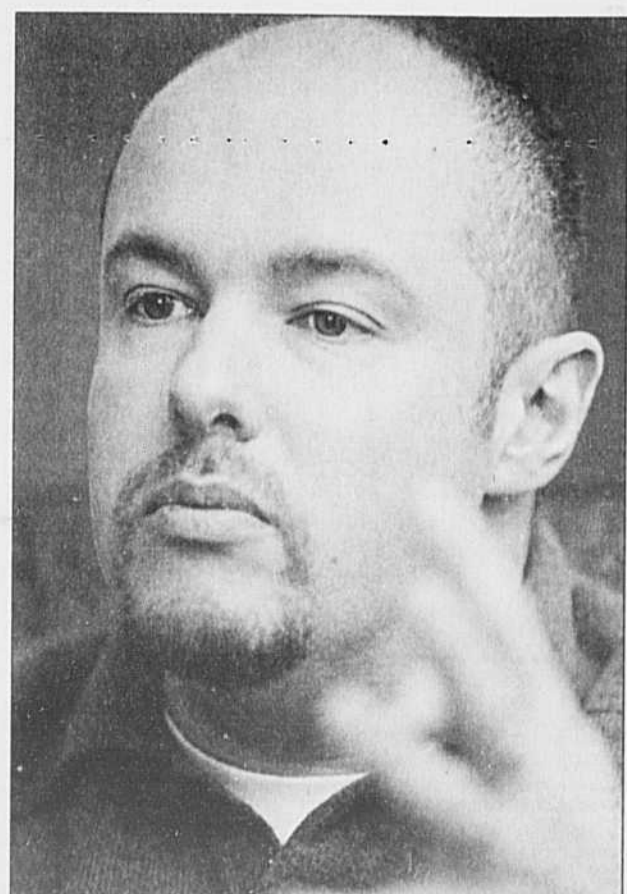
Ma vie en rose est en fait l'histoire d'une petite famille banale transplantée dans un nouveau quartier, qui se voit ostracisée par les voisins que le comportement excen-

trique du petit garçon scandalise. Si bien que les parents, la mère surtout (incarnée par Michèle Larocque), passent de la bienveillance au rejet. «La mère bascule quand son mari perd son boulot, quand son propre rêve social part en fumée. À travers cette femme qui devient si dure, je voulais faire accepter au spectateur que les êtres humains sont parfois dépassés, stupides, violents, mais qu'on peut les comprendre tout de même. C'est la société, à la limite, qui s'avère responsable de ce gâchis.»

Alain Berliner a toujours douté de sa vocation de réalisateur. Il n'avait signé auparavant que des courts métrages. Chaque fois, devant la complexité du métier et la quête de financement, il se disait: «Jamais plus...» Berliner travaillait souvent comme scénariste à la télévision belge, mais passionné par le scénario de Chris Vander-Stappen, il a entrepris de réaliser le film lui-même. Bien lui en prit.

Cependant, la Belgique produit bien peu de longs métrages. «Il faut aller du côté des coproductions. Sinon, on n'y arrive pas.» *Ma vie en rose* est donc une coproduction avec la France (avec des extérieurs tournés dans l'Hexagone). Dès le départ, Alain Berliner voulait la Française Michèle Larocque pour le rôle, parce qu'il aime les actrices de comédie capables de sauter au drame. Pour Jean-Philippe Ecoffey dans le rôle du père, le choix lui paraissait moins évident. «Son personnage un peu conventionnel aurait pu être incarné par tant d'acteurs. Mais Ecoffey apporte une humanité au rôle que je n'avais pas prévue à la lecture du scénario.»

Alain Berliner ne chôme pas. Tout de suite après *Ma vie en rose*, il a réalisé un téléfilm pour Arte, abordant le combat belge entre Wallons et Flamands. Et puis maintenant, au milieu de plusieurs projets potentiels, le réalisateur jongle avec une adaptation littéraire en anglais (eh oui!), située au cours des années 30. Quelque chose de très différent de *Ma vie en rose*. «Mais avec ce même amalgame de rêve et de réalité qui m'inspire», précise-t-il.



Alain Berliner

JACQUES NADEAU LE DEVOIR